

MULTILATÉRALISME

LE GRAND DÉTRICOTAGE

LE MAGAZINE
SCIENTIFIQUE
DE L'UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

N° 162
SEPTEMBRE 2025

CAMPUS

P. 18 LE SYSTÈME MULTILATÉRAL MIS EN PLACE
APRÈS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE VIT UNE
CRISE PROFONDE. **LA GENÈVE INTERNATIONALE**
EST PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE. ANALYSE



L'INVITÉ
ALEXANDRE
FASEL
PAGE 38

EXTRA-MUROS
AU PAYS
DES GRIZZLIS
PAGE 42

TÊTE CHERCHEUSE
BASTIEN
DAVID
PAGE 46



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Vassat

D'après Hayao Miyazaki
et l'indice Nikkei

MAÎTRISER L'INFORMATION

POUR VOS ÉTUDES, ÇA S'APPREND !



- ▶ 28 vidéos de cours: rechercher, trouver, citer ses sources sans plagier, rédiger une bibliographie, etc.
- ▶ Avec des quizzes
- ▶ Disponible en anglais
- ▶ **Nouveautés 2025:** inclut des recommandations pour un usage responsable de l'IA

infotrack.unige.ch



04 ACTUS
09 THÈSES

RECHERCHE

10 DROIT

L'UNIGE RESTITUE
UNE TÊTE RÉDUITE
À L'ÉQUATEUR



La Plateforme pour la diplomatie du patrimoine culturel de l'UNIGE a accompagné avec succès le retour d'une *tzantza* à son pays d'origine. Un processus finalisé le 21 mai qui a permis de déterminer que la tête réduite est authentique et qu'elle appartient à une femme.

13 BIOLOGIE
L'ÈRE DES VACHES
ET DES MÉDUSES



Dans son dernier livre, Lionel Cavin, professeur titulaire à la Faculté des sciences, s'intéresse au rebond du vivant après les extinctions de masse, y compris celle qui se déroule actuellement.

MULTILATÉRALISME: LE GRAND DÉTRICOTAGE



18 LES EFFILOCHEURS DU MULTILATÉRALISME

Créateurs et principaux promoteurs de l'ordre libéral international actuel, les États-Unis se retirent de la plupart de leurs engagements internationaux. L'onde de choc traverse tout le système multilatéral et en particulier Genève.

24 LA SANTÉ GLOBALE, TOUCHÉE MAIS PAS COULÉE

Le départ des États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé inflige un coup sérieux à la santé publique globale, mais ne l'empêchera pas de continuer à engranger des succès.

27 «INVESTIR DANS LES RÉFUGIÉS EST UNE NÉCESSITÉ»

Le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies réduit sévèrement la voilure. Les conséquences se feront douloureusement sentir pour les principaux intéressés dont le nombre ne fait qu'augmenter.

30 LE MULTILATÉRALISME, ENFANT DE VIENNE

Les difficultés que connaît aujourd'hui l'Organisation des Nations unies face aux crises qui secouent la planète ne doivent pas faire oublier le chemin parcouru depuis les premiers pas de la collaboration internationale, lors du Congrès de Vienne de 1815.

32 L'OMC À LA CROISÉE DES CHEMINS

Symbole de la libéralisation des échanges, l'organisation héritière des accords du GATT traverse une grave crise existentielle. Minée par les coups de boutoir de l'administration américaine, elle doit se réinventer si elle entend survivre.

35 LA «MYTHOLOGIE ONUSIENNE» EN QUESTION

Dans son dernier livre, Aurore Schwab explore l'existence potentielle d'une «mythologie onusienne» – un ensemble de vérités paradigmatisques structurant l'histoire globale autour de la dignité, de l'égalité et de la liberté.

Dessin de couverture: Vadot (Belgique)
Cartooning for Peace

RENDEZ-VOUS



38 L'INVITÉ BILATÉRALES III: LA MÉTHODE FASEL

Annoncée officiellement le 20 décembre 2024, la conclusion des négociations sur les Bilatérales III a débouché sur un accord de près de 1500 pages qui fixe les bases de notre relation avec l'Europe pour les prochaines décennies.

42 EXTRA-MUROS ENQUÊTE CLIMATIQUE AU PAYS DES GRIZZLIS

Le projet Hoolgoyh vise à mieux comprendre les conséquences du changement climatique dans les forêts du Grand Nord. Un territoire qui compte plus d'élan, de loups et d'ours que de scientifiques.

46 TÊTE CHERCHEUSE «ON PEUT DIRE BEAUCOUP DE CHOSES SANS PARLER»

Alléger le quotidien des personnes sourdes: c'est la mission que s'est fixée Bastien David. Le jeune chercheur a notamment adapté l'application Babel Dr à la langue des signes.

50 À LIRE

ACTUS

SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

«Il faut réduire le recours à la prison plutôt que d'en construire de nouvelles»

**EKATERINE BERISHVILI
ÉLUE FACES OF SCIENCE
AU FNS ET SECRÉTAIRE À
LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE
DE TRANSPLANTATION
D'ORGANES**



Professeure au Département de chirurgie de l'Université de Genève (Faculté de médecine), Ekaterine Berishvili reprogramme des cellules pour soigner le diabète. Ses travaux lui ont valu d'être sélectionnée parmi les Faces of Science, une série de portraits proposée par le Fonds national de la recherche scientifique (FNS). Par ailleurs, la chercheuse originaire de Tbilissi en Géorgie a également été élue secrétaire de la Société européenne de transplantation d'organes (ESOT).

**CHRISTIAN WÜTHRICH
OBTIENT UN ERC
ADVANCED GRANT**



Professeur associé au Département de philosophie (Faculté des lettres), Christian Wüthrich s'est vu octroyer un ERC Advanced Grant du Conseil européen de la recherche. Ce financement de 2 498 625 euros pour une durée de soixante mois est destiné à une recherche intitulée «At the epistemic frontiers of physics».



L'examen scientifique du phénomène montre une réalité beaucoup plus nuancée. Le taux de détention est certes plus élevé à Genève et Vaud (similaire à celui des pays européens les plus incarcérateurs, voire plus élevés) que dans les autres cantons, surtout alémaniques (où il est proche de celui des pays nordiques, les moins incarcérateurs). Mais le nombre de places de prison disponibles par habitant y est aussi nettement supérieur.

En réalité, c'est le recours à la prison qui a augmenté à Genève et Vaud depuis 2000 tandis qu'il est resté très stable en moyenne suisse. Genève affiche ainsi depuis une décennie un taux de détention entre 2,5 et 3 fois supérieur à celui de la Suisse alémanique. Pourtant, l'étude ne montre pas de spécificités pour Genève et Vaud pouvant expliquer ces écarts. La criminalité (cambriolage, infractions à la loi sur les stupéfiants...) a même diminué partout depuis quinze ans. De plus, les cantons urbains frontaliers comme Bâle et Zurich, soumis au même droit pénal, ne font pas le même usage extensif de la détention.

«*La surpopulation carcérale n'est pas une fatalité*, conclut Julie de Dardel. *Nous recommandons de réduire le recours à l'incarcération plutôt que d'étendre le parc pénitentiaire. Pour y arriver, on peut diminuer le recours à la détention provisoire, renoncer à convertir les amendes en peines de prison ou renforcer les alternatives à l'incarcération.*»

Face à l'engorgement chronique des prisons de Suisse romande, la solution la plus souvent avancée est la construction de nouveaux établissements. Est-ce la bonne réponse? Non, il vaut mieux réduire le recours à l'incarcération, répond le tout nouveau Laboratoire romand sur la décroissance carcérale de l'Université de Genève dans un *policy brief* publié en juillet. Portant sur les cantons de Vaud et de Genève, ce document s'inscrit dans le cadre d'un projet sur la décroissance carcérale dirigé par Julie de Dardel, professeure au Département de géographie et environnement (Faculté des sciences de la société). Il constitue le premier d'une série à paraître sur ce thème et s'emploie à défricher les trois principales idées reçues qui freinent toute réforme en profondeur de la politique pénale et criminelle. À savoir: le manque de places de détention, les spécificités de la criminalité sévissant dans les cantons de Vaud et Genève et l'absence de marge de manœuvre laissée par le droit pénal.

NEUROPSYCHOLOGIE

L'évolution de la maladie de Parkinson dépend du côté du corps où elle débute

La maladie de Parkinson, qui touche 10 millions de personnes dans le monde, démarre souvent de façon asymétrique. Selon une étude parue le 1^{er} juillet dans *npj Parkinson's Disease*, les atteintes (tremblements, lenteur des mouvements, rigidité musculaire) débutant à droite (signes d'un dysfonctionnement de l'hémisphère gauche du cerveau) prédisent un déclin cognitif et un risque de démence plus élevé. Celles débutant à gauche (dysfonctionnement de l'hémisphère droit) sont associées à des troubles psychiatriques,

comme l'anxiété, la dépression ou encore l'altération de la reconnaissance des émotions. Obtenus par Julie Péron, professeure associée (UNIGE) au Laboratoire de neuro-psychologie clinique et expérimentale (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation), et ses collègues, ces résultats plaident pour une intégration systématique de cette variable symptomatique lors du diagnostic afin d'assurer une prise en charge personnalisée de la personne touchée.

SCIENCES AFFECTIVES

Au jeu de l'intelligence émotionnelle, l'IA bat l'humain. Largement

Six intelligences artificielles (IA) génératives ont été soumises à des tests d'intelligence émotionnelle. Toutes ont surpassé les performances humaines et ont même été capables de générer de nouveaux tests, selon une étude à laquelle a participé Marcello Mortillaro, adjoint scientifique au Centre interfacultaire en sciences affectives (CISA), parue le 21 mai dans *Communications Psychology*.

Les IA en question (ChatGPT-4, ChatGPT-01, Gemini 1.5 flash, Copilot 365, Claude 3.5 Haiku et DeepSeek V3) sont tous de grands modèles de langage (LLM) capables de traiter, d'interpréter et de générer des textes, de répondre à des questions et de résoudre des problèmes. Les scientifiques les ont soumises à cinq tests d'intelligence émotionnelle utilisés dans la recherche et dans le monde du travail. Ceux-ci se présentent sous la forme de mises en situation affectivement chargées («*Un collègue de Michaël lui a volé son idée et reçoit injustement des félicitations*») et visent à évaluer les compétences de compréhension, de régulation et de gestion des émotions («*Quelle serait la réaction la plus efficace de Michaël?*»). Plusieurs réponses sont proposées dont une est considérée comme la plus pertinente. À des fins de comparaison, ces mêmes tests ont été soumis à des volontaires.



ADOBESTOCK

Résultat: Les LLM ont obtenu des scores de 82% de réponses correctes contre 56% chez les humains. Pour les scientifiques, cela démontre que ces IA possèdent des connaissances sur les émotions et sur ce qu'implique un comportement émotionnellement intelligent.

Les scientifiques ont ensuite demandé à ChatGPT-4 de générer des tests d'intelligence émotionnelle comprenant des scénarios inédits. Ceux-ci ont été soumis à plus de 400 participants et se sont révélés d'une fiabilité, d'une clarté et d'un réalisme similaires aux tests originaux, qui ont nécessité des années de développement.

Ces résultats suggèrent la possibilité d'utiliser les IA dans des domaines jusque-là réservés aux humains comme l'éducation, le coaching ou la gestion de conflits. À condition, précisent les auteurs, qu'elles soient encadrées par des experts. Humains, cela va de soi.

BIOLOGIE CELLULAIRE

La paracinguline, une protéine du rein, joue un rôle clé dans l'hypertension

La paracinguline joue un rôle essentiel dans l'apparition de l'hypertension. L'absence de cette protéine (impliquée dans la jonction entre les cellules d'organes tels que les reins et le foie) freine le développement de cette affection qui touche un adulte sur trois dans le monde. Dans un article de *l'American Journal of Physiology, Renal Physiology*, une équipe dirigée par Sandra Citi, professeure associée au Département de biologie moléculaire et cellulaire (Faculté des sciences), confirme ce fait et fournit en plus une analyse du mécanisme qui sous-tend son action. La régulation de la pression artérielle est assurée par des hormones, qui incitent le corps à retenir le sel et à resserrer les vaisseaux,

et les reins, qui contrôlent la quantité de sel et d'eau éliminée dans les urines et donc la pression du sang contre les parois des vaisseaux. Parfois, le système se dérègle et entraîne une hypertension, facteur de risque majeur des maladies cardiovasculaires. L'étude, menée sur des rats, suggère que la protection contre l'apparition de l'hypertension est liée au fonctionnement des reins et non à la contraction des vaisseaux sanguins. En effet, en l'absence de paracinguline, les hormones ne parviennent plus à activer certains transporteurs de sodium dans les tubules rénaux, empêchant l'organisme de retenir l'eau et le sel, et donc d'augmenter la pression.

L'UNIGE CONSERVE SON RANG DANS LE RANKING DE SHANGHAI 2025

L'Université de Genève (UNIGE) confirme sa place parmi les meilleures institutions mondiales en se classant, comme l'an dernier, au 58^e rang du classement académique de Shanghai 2025. Elle se situe ainsi au premier rang des universités suisses et à la troisième place nationale, derrière l'EPFZ et l'EPFL. En tout, cinq hautes écoles helvétiques figurent dans le top 100 mondial. L'UNIGE se distingue plus particulièrement en physique (15^e place mondiale et première en Suisse), en mathématiques (28^e), en médecine dentaire (31^e) et en technologie médicale (41^e). Si les classements internationaux ne constituent pas un objectif en soi pour l'UNIGE, ils représentent un indicateur reconnu et suivi avec attention au sein de la communauté académique et des futurs étudiants.

DANIEL BENAMRAN ET PATRYCJA NOWAK-SLIWINSKA REÇOIVENT LE PRIX 3R


Le Prix 3R de l'Université de Genève a été décerné cette année à Patrycja Nowak-Sliwinska (à droite), professeure à la Section des sciences pharmaceutiques (Faculté des sciences), et Daniel Benamran (à gauche), privat-docent à la Faculté de médecine, pour leurs travaux portant sur le cancer du rein. Dans leur étude primée, les deux scientifiques proposent un nouveau protocole pour cultiver des organoïdes – versions miniatures et simplifiées d'organes – issus de cellules rénales cancéreuses. Le prix 3R récompense des recherches permettant de «remplacer», «réduire» ou «raffiner» le recours aux modèles animaux.

SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

D'où proviendra l'électricité en 2050?

MINERVA BECKER
NOMMÉE PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE RADIOLOGIE



Minerva Becker, professeure au Département de radiologie et informatique médicale (Faculté de médecine) et médecin adjointe agrégée au Service de radiologie des HUG, a été nommée présidente de la Société européenne de radiologie. La radiologue, spécialiste de la sphère ORL et maxillo-faciale, présidera également le Comité de planification du programme du prochain Congrès européen de radiologie qui réunit environ 20000 spécialistes.

LUCA SCIARINI
LAURÉAT 2025 DU PRIX PLANTAMOUR-PRÉVOST



Doctorant au Département d'astronomie (Faculté des sciences), Luca Sciarini est le lauréat 2025 du prix Plantamour-Prévost. Cette distinction lui est remise pour ses travaux portant sur l'étude des «systèmes binaires et triples massifs» à l'aide de simulations de modèles stellaires détaillés. Le prix Plantamour-Prévost est remis depuis 1910 par la Faculté des sciences à l'auteur d'un article remarquable sur un sujet scientifique, traditionnellement en astronomie, ayant obtenu son diplôme à la Faculté.

Le consortium de recherche Sweet Edge, dont fait partie l'Université de Genève, a publié en mai un rapport sur la manière dont la transition énergétique peut être mise en œuvre en Suisse d'ici à 2050. Basée sur des études menées par des équipes de plusieurs hautes écoles du pays, dont celle d'Evelina Trutnevite, professeure associée à l'Institut des sciences de l'environnement et au Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau, cette enquête approfondie stipule que pour couvrir 60% de la demande d'électricité en Suisse avec des sources renouvelables, la puissance photovoltaïque installée doit être multipliée par 4 en vingt-cinq ans et la puissance éolienne par 80. Cela s'explique notamment par le fait que l'approvisionnement énergétique neutre en carbone visé par la Suisse d'ici à 2050 exigeira l'électrification des transports, du chauffage et de l'industrie. Cela fera passer la demande annuelle d'électricité de 56 térawattheures (TWh) à 75 TWh. Parallèlement, la contribution de 23 TWh des centrales nucléaires suisses devra être remplacée.

À cela s'ajoute le fait que, le 9 juin 2024, le peuple suisse a approuvé la Loi sur l'électricité établissant que d'ici à 2050, la Suisse couvrira environ 60% de cette future demande d'électricité (soit 45 TWh) par de nouvelles sources d'énergie renouvelables telles que le photovoltaïque, l'énergie éolienne ou la biomasse. Le rapport présente également une modélisation de ce que l'objectif de zéro émission nette fixé dans l'Accord de Paris pourrait coûter à



la population suisse. Les scientifiques supposent que les prix des énergies fossiles et les coûts de production de nombreuses marchandises augmenteront d'ici à 2050 en raison des taxes sur le carbone et des échanges de droits d'émission. Cela ferait également monter les prix de nombreux produits et services – tels que le logement, l'énergie, l'alimentation ou la mobilité – en Suisse.

Tous les ménages suisses seraient touchés et pourraient donc consommer moins. L'amplitude du phénomène dépendra des efforts déployés à l'étranger pour le climat. Si seule l'Europe devenait climatiquement neutre d'ici à 2050, la transition pourrait coûter 0,63% de la consommation annuelle moyenne des ménages suisses. Si tous les pays de l'OCDE atteignaient la neutralité carbone d'ici à 2050, la Chine d'ici à 2060 et le reste du monde d'ici à 2070, le ralentissement supplémentaire de la croissance économique pourrait porter ce coût à 0,75% de la consommation annuelle d'un ménage suisse.

ASTRONOMIE

Nirps ouvre son œil sur le ciel et seconde Harps dans sa chasse aux exoplanètes

Une équipe internationale codirigée par l'Université de Genève a publié cinq articles dans le numéro d'*Astronomy & Astrophysics* du mois d'août rapportant les premiers résultats du spectrographe Nirps (Near-Infrared Planet Searcher) installé en 2023 sur le télescope de 3,6 mètres de l'Observatoire européen austral (ESO). Sensible au proche infrarouge, cet instrument peut être combiné au spectrographe Harps, qui opère depuis 2003 en lumière visible, et offrir ainsi une couverture spectrale inégalée pour l'étude des exoplanètes.

Les premières observations de Nirps ont porté sur les géantes gazeuses Wasp-189 b et Wasp-69 b. La première possède une atmosphère contenant du fer à l'état gazeux et la seconde une longue queue de gaz d'hélium s'échappant de son atmosphère, semblable à celle d'une comète.

Nirps a aussi pu confirmer avec une précision inédite la présence d'une planète de la taille de la Terre dans la zone habitable de Proxima Centauri, l'étoile la plus proche de notre système solaire.

BIOLOGIE

Les écailles de la tortue révèlent un héritage commun avec les crocodiles et les dinosaures



Les tortues utilisent à la fois des signaux génétiques et des forces mécaniques pour former les écailles de leur tête, révélant un héritage commun avec les crocodiles et les dinosaures, comme le rapporte l'équipe de Michel Milinkovitch, professeur au Département de génétique et évolution (Faculté des sciences), dans un article paru le 20 juin dans *iScience*.

Chez la plupart des vertébrés, les appendices cutanés (poils, plumes ou écailles) naissent à partir de placodes dont l'organisation spatiale est gouvernée par des signaux génétiques bien conservés au fil de l'évolution. Les crocodiles font toutefois figure d'exception. Les écailles de leur tête résultent d'un simple pliage mécanique de la peau en croissance.

Les tortues, elles, combinent les deux stratégies. Les écailles périphériques de la tête suivent le modèle classique des placodes. En revanche, au sommet de la tête, aucune trace de ces signaux génétiques. Ici, la peau se plisse sous l'effet de contraintes mécaniques générées par la croissance des tissus.

Il se trouve que les tortues terrestres et aquatiques sont les plus proches parents vivants des crocodiles et des oiseaux. Le fait que tortues et crocodiles partagent un même processus de formation mécanique des écailles suggère qu'il est apparu chez leur ancêtre commun, qui précède la naissance des tortues modernes, des crocodiles et des oiseaux. Il existait donc probablement chez les dinosaures et aurait ensuite été perdu chez les oiseaux.

Gros plan de la tête d'un embryon tardif de tortue sulcata. Les écailles périphériques sont structurées dans l'espace par l'interaction de signaux génétiques moléculaires tandis que les écailles dorsales centrales se forment par le pliage compressif de la peau en croissance rapide.

ARCHÉOLOGIE

Un fragment de la coque de l'épave d'Anticythère remonte à la surface



Nettoyage et documentation des parties en bois de la coque avant sa récupération.

Menée du 23 mai au 20 juin 2025 sous la direction de Lorenz Baumer, professeur au Département des sciences de l'Antiquité (Faculté des lettres), la campagne de fouilles sur l'épave antique d'Anticythère, la plus importante jamais découverte en Grèce, a permis la récupération de plusieurs fragments encore assemblés de la structure du navire. Découvertes en 2024 et remontées intactes en 2025, trois planches de bordé (revêtement extérieur) encore solidaires d'une membrure interne ont ainsi été remontées à la surface grâce à une structure de soutien spécialement conçue à cette fin. Cette pièce représente une prouesse technique et confirme le recours à la méthode de construction dite «bordé premier», caractéristique de la Méditerranée

entre le IV^e et le I^{er} siècle avant notre ère, dans laquelle la coque est assemblée avant les structures internes.

Les premières analyses indiquent que le bois est constitué d'orme et de chêne et pourrait dater d'environ 235 avant notre ère. Les planches de moins de 5 cm d'épaisseur sont plus fines que celles découvertes par Jacques-Yves Cousteau au même endroit en 1976. Selon les hypothèses, elles pourraient appartenir à une partie supérieure du navire, à une réparation ou encore à un second bâtiment, plus petit, naviguant en accompagnement.

Par ailleurs, les plongeurs ont identifié d'autres fragments de bois, associés à des matériaux comme le plomb, le cuivre et le goudron. Ils ont aussi mis au jour, lors du dégagement d'un rocher, des fragments d'une statue d'homme nu. Seul un socle en marbre, conservant le bas de la jambe gauche d'une statue grandeur nature, a pu être clairement identifié. Les autres morceaux, piégés dans des concrétions marines très dures, n'ont pas encore pu être extraits.

Parmi les autres trouvailles, on compte également des amphores de Chios, réparties sur deux zones distinctes de l'épave, ainsi qu'un mortier en terre cuite, muni d'un bec verseur et utilisé pour broyer ou mélanger des aliments, qui constitue un aperçu rare des pratiques culinaires à bord.

**LAURA RUBBIA-BRANDT
ET CAROLINE SAMER
ÉLUES AU SÉNAT
DE L'ASSM**



Laura Rubbia-Brandt, professeure au Département de pathologie et immunologie (Faculté de médecine), cheffe du Département diagnostique et médecin-chef du Service de pathologie clinique des HUG, a été élue membre d'honneur au Sénat de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM). Caroline Samer, professeure associée et directrice du Département d'anesthésiologie, pharmacologie, soins intensifs et urgences (Faculté de médecine) et médecin-chef du Service de pharmacologie et toxicologie cliniques des HUG, est quant à elle élue membre individuelle de ce même organe suprême de l'ASSM.

MÉDECINE

Les sons «rugueux» font réagir le cerveau, même quand il dort

Durant le sommeil, le cerveau a tendance à négliger les bruits ordinaires de l'environnement. En revanche, une étude menée par Sophie Schwartz, professeure au Département des neurosciences fondamentales (Faculté de médecine), et ses collègues a montré que le système nerveux central traite systématiquement les sons dits «rugueux», tels que les cris et les alarmes. Comme le précise l'article paru le 14 mai dans *Scientific Reports*, ces signaux particuliers génèrent même une onde cérébrale spécifique.

Les sons rugueux sont caractérisés par des modulations rapides de l'intensité sonore entre 40 et 100 hertz. Ils créent une sensation de

stridende souvent désagréable. Une propriété assez rare dans l'environnement, typique des alarmes sonores, des cris humains et des pleurs de nourrissons. Elle capte automatiquement l'attention pour signaler un danger imminent. Ces sons activent en effet directement l'amygdale, une région du cerveau impliquée dans les réactions émotionnelles et l'attention. Ces travaux contribuent à mieux caractériser les circuits émotionnels liés aux sons impliqués dans des pathologies telles que l'hyperacousie, les acouphènes, mais aussi l'épilepsie ou encore la maladie d'Alzheimer, dont les malades présentent parfois des anomalies du traitement auditif.

**CHRISTIAN LÜSCHER
ÉLU MEMBRE D'EMBO**



Professeur au Département de neurosciences fondamentales (Faculté de médecine) et coordinateur du Centre Synapsy de recherche en neurosciences pour la santé mentale, Christian Lüscher a été élu membre de l'Organisation européenne de biologie moléculaire (EMBO). Ce réseau influent à l'échelle européenne réunit plus de 2100 scientifiques et contribue à orienter l'avenir des sciences et de la recherche.

THÈSES

Toutes les thèses sont consultables dans l'archive ouverte de l'UNIGE:
<https://archive-ouverte.unige.ch>

MÉDECINE

Un même tempo rythme le cerveau des animaux

En analysant les vocalisations de 98 espèces, des poissons aux mammifères, le travail a permis d'identifier un rythme commun autour de 2,9 Hz, correspondant à la bande delta des oscillations cérébrales. Ce rythme, présent dans toutes les espèces malgré des morphologies très diverses, suggère une origine évolutive ancienne, dépassant les seules contraintes biomécaniques. Grâce à un protocole EEG non invasif sous sédation légère, Théophane Piette a également réussi à montrer que les babouins synchronisent leur activité cérébrale aux sons rythmiques, comme les humains. Les primates traitent les sons sur trois échelles temporelles caractéristiques des oscillations cérébrales, delta, (1-4 Hz), théta, (4-8 Hz) et gamma (25-5 Hz), bien qu'ils n'utilisent pas toutes ces fréquences dans leurs propres vocalisations indiquant que ces capacités auditives précèdent

l'apparition du langage. Enfin, l'analyse des cris de détresse d'oisillons révèle un usage fréquent de sons rugueux (30–150 Hz), probablement efficaces pour déclencher l'attention. Ces résultats suggèrent une coévolution entre structure des sons et dynamiques cérébrales de traitement auditif.

Animal brains can follow the beat: the neuro-evolution of rhythmic acoustic processing, thèse en médecine par Théophane Piette, dir. Anne-Lise Giraud Mamessier, Didier Maurice Grandjean, Éloïse Deaux, 2025 archive-ouverte.unige.ch/unige:186384

LETTRES

Le sens de la vie

Cette thèse explore la façon dont certaines émotions positives, au-delà du simple plaisir, contribuent à donner du sens à la vie. Alors que les théories traditionnelles séparent le bien-être (se sentir bien) du sens (faire du bien), des hypothèses émergentes suggèrent que les activités significatives doivent également être émotionnellement riches. Faisant le lien entre philosophie et psychologie, ce travail analyse le rôle des émotions positives auto-transcendantes – celles qui poussent l'individu au-delà de lui-même – par rapport aux plaisirs plus égocentriques. Angela Abatista identifie ainsi trois familles distinctes d'émotions positives (les émotions hédoniques égocentriques) et deux types d'émotions

auto-transcendantes (sociales et épistémiques) et montre qu'ils apparaissent dans différents contextes et produisent des effets différents sur le sentiment du sens à la vie. Curieusement, seule la famille sociale – avec des émotions comme la compassion ou l'émotion – est systématiquement associée à ce sentiment. La chercheuse explore également comment les expériences d'appartenance sociale suscitent ces émotions, offrant de nouvelles perspectives sur la façon dont les relations et les valeurs partagées aident à ressentir que la vie compte vraiment.

Positive Emotions and Meaning in Life, thèse en lettres par Angela Gaia Felicita Abatista, Dir: Florian Cova, Anna Tcherkassoff, 2025, archive-ouverte.unige.ch/unige:186999

SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Quand la satire, l'irréligion et la pornographie déréglaient la réputation éditoriale de Genève au XVII^e siècle

La réputation éditoriale est une notion selon laquelle le lieu de publication des livres imprimés est une composante importante de la manière dont ils sont reçus. En retour, les livres associent leur contenu avec le nom de la ville d'édition inscrit sur leur page de titre. Portant sur l'activité de publication imprimée réalisée à Genève au XVII^e siècle, cette thèse basée sur le croisement de sources d'archives – notamment

institutionnelles et censoriales – et des livres imprimés eux-mêmes, montre un infléchissement de la réputation éditoriale de Genève au cours des années 1660. Dans la première partie du siècle, cette réputation, héritée du siècle précédent, est essentiellement religieuse, fondée sur la production et la diffusion de bibles, psautiers, livres de théologie et de controverse. Entre les années 1660 et 1680,

la production d'ouvrages clandestins relevant de la critique politique, de la satire, de l'irréligion et de la pornographie conduit à la diffusion d'une réputation éditoriale genevoise déréglée qui s'ajoute à la précédente.

La réputation éditoriale de Genève au XVII^e siècle, entre livres religieux et livres défendus, thèse en sciences de la société par Hadrien Dami, Dir. Daniela Solfaroli Camillocci, Mario Infelise, 2025. archive-ouverte.unige.ch/unige:186181

Abonnez-vous à «Campus» !

par e-mail (campus@unige.ch), en scannant le code QR ou en envoyant le coupon ci-dessous :

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Campus»

Nom

Prénom

Adresse

N° postal/Localité

Tél.

E-mail

Découvrez les recherches genevoises, les dernières avancées scientifiques et des dossiers d'actualité sous un éclairage nouveau.

L'Université de Genève comme vous ne l'avez encore jamais lue !



Université de Genève
Service de communication
24, rue Général-Dufour
1211 Genève 4
campus@unige.ch
www.unige.ch/campus

BIENS CULTURELS

L'UNIGE RESTITUE UNE TÊTE RÉDUITE À L'ÉQUATEUR

LA PLATEFORME POUR LA DIPLOMATIE DU PATRIMOINE CULTUREL DE L'UNIGE A ACCOMPAGNÉ AVEC SUCCÈS LE RETOUR D'UNE «TZANTZA» À SON PAYS D'ORIGINE.

**UN PROCESSUS QUI A
PERMIS DE DÉTERMINER
QUE LA TÊTE RÉDUITE
EST AUTHENTIQUE ET
QU'ELLE APPARTIENT
À UNE FEMME.**

Un guerrier shuar participe à une marche en mars 2012 pour protester contre les politiques du gouvernement équatorien menaçant la région amazonienne et le mode de vie de sa communauté.

L'ethnie des Shuars pratiquait la réduction de la tête de guerriers ennemis vaincus au combat. Cette tradition a été définitivement interdite par une loi dans les années 1960.



RODRIGO BUENDIA / AFP

Elle était conservée depuis des lustres en haut d'une armoire, placée dans une petite boîte rouge ayant autrefois contenu de l'argenterie d'une boutique genevoise et sur laquelle on avait inscrit «Jivaro». Et pour cause: en soulevant le couvercle tapissé de velours, on découvre, à la place de quelque bijou de valeur, une tête réduite humaine, de 8 centimètres de haut, comme tout droit tirée des aventures de *Tintin*. Ou plutôt une authentique *tzantza*, chevelue, arborant bandeau de plumes, collier et boucle d'oreille. Sortie de l'Équateur au début du siècle dernier, cette relique humaine a officiellement été rendue le 21 mai dernier aux autorités de son pays d'origine, sous l'égide de l'Unesco, au plus proche des communautés auxquelles son – ou plutôt sa – propriétaire a appartenu, à savoir les Shuars, vivant dans la forêt amazonienne. Et si l'opération a été un succès, c'est par l'entremise de la Plateforme pour la diplomatie du patrimoine culturel que l'UNIGE a mise sur pied précisément pour accompagner les États, les communautés, les musées et les particuliers dans la restitution de biens culturels dont la provenance est problématique (*lire également l'encadré ci-dessous*).

«L'*histoire commence en 2023 avec une demande qui nous est adressée par un membre d'une famille suisse ayant hérité de la tête réduite et dont il ne savait pas quoi faire*», explique Marc-André Renold, professeur honoraire à la Faculté de droit, actuel cotitulaire de la chaire Unesco en droit international de la protection des biens culturels et responsable de la plate-forme. «N'ayant envie ni de vendre ni de jeter la relique, cette personne nous demandait de l'aide. Nous avons vite compris que l'*histoire était intéressante*. Nous avons donc accepté.»

Capturer l'esprit Selon la famille, la tête aurait été achetée ou reçue en cadeau par un aïeul, un certain Alexandre Baron Pallu de la Barrière (1870-1955), ambassadeur français à Quito entre 1928 et 1930, lequel l'aurait ensuite rapportée en Europe. À cette époque,

de tels objets étaient très en vogue et alimentaient les cabinets de curiosités de privés. Le vestige humain est ensuite resté dans la famille, d'abord bien en vue, ensuite occasionnellement exposé puis définitivement rangé dans la boîte de velours rouge.

Les *tzantzas* font partie d'une ancienne tradition des Jivaros, un terme péjoratif utilisé par les premiers envahisseurs espagnols pour désigner un groupe d'une demi-dizaine de communautés indigènes vivant dans le bassin supérieur du rio Marañón, dans l'est de l'Équateur et le nord du Pérou. Les «chasseurs de têtes» appartenaient essentiellement à l'ethnie majoritaire, à savoir les Shuars. La production de ces têtes réduites (le scalp et la face sont détachés du crâne puis remplis de pierres) est signalée par les premiers colons européens présents sur le continent dès le

XVII^e siècle. Elles sont d'une grande importance cérémonielle pour les Shuars. Le but est de capturer, à l'intérieur de la tête réduite, l'esprit (*muksak*) du guerrier ennemi qui a été tué au combat ainsi que sa force, son courage et sa sagesse. Ces pouvoirs sont ensuite transférés à celui qui l'a vaincu au cours d'un rituel et de fêtes qui peuvent durer plusieurs jours.

Restées confidentielles durant les premiers temps de la colonisation européenne, les *tzantzas* éveillent l'intérêt des Occidentaux au milieu du XIX^e siècle. Les premières têtes rapportées suscitent une fascination anthropologique dans un contexte colonial. Répondant à une recherche d'émotions fortes et de curiosités exotiques, un commerce de ces objets se développe rapidement, accompagné de son lot de contrefaçons fabriquées à partir de têtes de singes, de paresseux ou de cochons. La

UNE PLATEFORME EN PLEINE CROISSANCE

Crée en 2022 par Marc-André Renold, professeur honoraire à la Faculté de droit et cotitulaire de la chaire Unesco en droit international de la protection des biens culturels, la Plateforme pour la diplomatie du patrimoine culturel compte déjà plusieurs affaires de restitution résolues. Après avoir rendu à Chypre une icône représentant Jean-Baptiste le Précursor en 2022, quatre vases antiques d'origine étrusque et daunienne (originaires des Pouilles) à l'Italie en 2023, une tête réduite à l'Équateur, la structure gère actuellement, entre autres, une collection d'objets précolombiens et de tissus de provenance péruvienne.

En 2023, la Plateforme a signé un mémorandum d'entente (memorandum of understanding) avec l'Office fédéral de la culture permettant de collaborer dans les cas où une restitution volontaire impliquerait des États étrangers. En septembre 2024, enfin, elle a reçu de la Fongit (Fondation genevoise pour l'innovation technologique) un soutien sous la forme de coaching pour entrepreneurs et entrepreneuses. Par ailleurs, deux mécènes privés ont contribué financièrement à ses travaux.



Restitution de la «Tzantza» par la délégation suisse à celle d'Équateur, au siège de l'Unesco, le 21 mai 2025. De gauche à droite: Ernesto Ottone, sous-directeur général pour la culture de l'Unesco, Santiago Chiriboga, chargé d'affaires de la délégation de l'Équateur auprès de l'Unesco, Marc-André Renold, professeur honoraire et fondateur de la Plateforme pour la diplomatie du patrimoine culturel de l'UNIGE, et Muriel Berset Cohen, ambassadrice et déléguée permanente de la Suisse auprès de l'Unesco.

© UNESCO/CHRISTELLE ALIX

majorité des pièces conservées dans les musées occidentaux seraient d'ailleurs des faux. La production des têtes réduites humaines est finalement interdite par la loi équatorienne dans les années 1960.

Une authentique femme Chargé de s'occuper de la tzantza genevoise lovée dans sa boîte de velours, Marc-André Renold commence par s'adresser au Musée d'ethnographie de Genève. On lui fournit un contact au sein de l'ethnie shuar mais ses démarches n'aboutissent pas. C'est finalement un article de la *Tribune de Genève* du 16 février 2023 traitant du sujet et publiant la tête réduite en pleine page qui finit par attirer l'attention de la mission équatorienne à l'Unesco à Paris.

L'Équateur se déclare intéressé par la récupération de cet artefact. Mais il exige que l'on s'assure au préalable de son authenticité. Ce travail de certification est confié à l'Unité de génétique forensique du Centre universitaire romand de médecine légale, dirigée par Vincent Castella. Le travail, comprenant notamment une analyse ADN, un scanner complet et une datation au carbone 14, est financé par l'Unesco, un geste assez rare pour être mentionné.

Livré le 4 novembre 2024, le rapport révèle que la tête est bien humaine, qu'elle daterait d'une période comprise entre 1800 et 1955 et que son origine, obtenue par le recouplement avec

les bases de données génétiques mondiales, est effectivement la région équatorienne. La grande surprise est que la tête n'appartient pas à un homme, mais à une femme.

Un peu perplexes, les scientifiques se plongent alors dans la littérature anthropologique traitant des coutumes des Shuars pour tenter de trouver une explication. Ils en déduisent qu'il est peu probable qu'il s'agisse d'une guerrière tuée au combat (bien qu'il soit impossible de l'exclure). Plus plausible est l'hypothèse selon laquelle on aurait affaire à une chamane qui, à sa mort (accidentelle ou naturelle), aurait subi le même sort que les guerriers ennemis dans le but de s'octroyer ses pouvoirs.

Retour en terre connue Quoi qu'il en soit, l'authenticité de la tête étant certifiée, la restitution proprement dite peut avoir lieu. La remise formelle de la relique s'effectue finalement au siège de l'Unesco le 21 mai 2025 entre les délégations suisse et équatorienne, en présence d'Ernesto Ottone, sous-directeur général pour la culture de l'Unesco, et de Marc-André Renold, représentant à cette occasion la famille suisse. La tzantza genevoise finira sa route, selon le bon vouloir des autorités équatoriennes, sur sa terre d'origine. Elle devrait être conservée au musée Pumapungo de Cuenca.

«Le succès de cette restitution souligne l'importance de la Convention de l'Unesco de 1970 pour

la lutte contre le trafic illicite des biens culturels que la Suisse a ratifiée en 2002 et dont les principes ont guidé le retour de ce bien culturel ethnographique exceptionnel à son État d'origine», précise Marc-André Renold. Cette histoire illustre aussi l'utilité de la plateforme de l'UNIGE. Elle a permis la restitution d'une relique humaine dans d'excellentes conditions, a développé un intérêt diplomatique entre la Suisse et l'Équateur et générera une recherche scientifique qui fera l'objet d'une publication pluridisciplinaire.»

Anton Vos

BIODIVERSITÉ

À L'ÈRE DES VACHES ET DES MÉDUSES

DANS SON DERNIER LIVRE,
LIONEL CAVIN, PROFESSEUR
TITULAIRE À LA FACULTÉ DES
SCIENCES, S'INTÉRESSE AU
**REBOND DU VIVANT APRÈS
LES EXTINCTIONS DE
MASSE** ET AUX «ESPÈCES DU
DÉSASTRE» QUI PROLIFÉRERENT
ALORS QUE LES AUTRES
DISPARAISSENT.



Les Rebondis- sements du vivant

Heurs et malheurs
de la biodiversité
des origines à demain

Par Lionel Cavin,
Éditions Le Cavalier
Bleu, 238 p.

Si l'évolution du nombre d'espèces vivant sur Terre ressemblait à la trajectoire rebondissante d'une balle magique, celle-ci serait, à l'heure actuelle, en pleine chute libre. Avant peut-être, une fois qu'elle aura touché le fond, de ressauter encore plus haut, comme elle l'a toujours fait par le passé, en particulier après les cinq grandes extinctions de masse enregistrées dans les archives géologiques.

«La sixième extinction de masse que la Terre ait connue est déjà très engagée, confirme Lionel Cavin, conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Genève et professeur titulaire rattaché au Département de génétique et développement (Faculté des sciences). En ce qui concerne les vertébrés, je considère même qu'elle est derrière nous. Et ce n'est ni une éruption volcanique géante ni une météorite qui en est la cause. Le coupable vient des rangs mêmes des espèces vivantes, à savoir l'être humain.»

Si dans son dernier ouvrage, *Les Rebondissements du vivant, heurs et malheurs de la biodiversité des origines à demain*, le chercheur genevois s'intéresse aux catastrophes que la nature a subies et qui ont régulièrement fait disparaître des quantités considérables d'espèces de la surface de la planète, c'est pour mieux mettre l'accent, une fois n'est pas coutume, sur les formes de vie qui rebondissent après les extinctions.

*«Dans toutes les extinctions de masse du passé, il existe certaines espèces qui prolifèrent au moment même où la majorité d'entre elles est décimée, précise-t-il. On les appelle les espèces du désastre. Elles sont, par hasard, mieux adaptées que les autres aux changements rapides de conditions environnementales. Dans l'extinction actuelle, on peut déjà en identifier quelques-unes: sur terre, il s'agit d'*Homo sapiens* et du bétail qu'il élève (les vaches, les moutons, etc.). Et en mer, ce pourrait bien être les méduses.»*

Des hommes, des vaches et des méduses. Ces espèces désormais dominantes joueront donc un rôle important dans le rebondissement de la vie qui suivra forcément ce qu'on appelle officiellement l'anthropocène, c'est-à-dire l'ère que l'être humain aura marquée de son empreinte et que les géologues du futur pourront reconnaître comme telle. Un sursaut de la biodiversité qui arrivera sans doute dans quelques millions d'années. Ou peut-être plus vite, grâce à l'assistance de l'être humain.

La fin des gros animaux Ce qui illustre au mieux la sixième extinction de masse que nous traversons actuellement est le sort des mammifères et, plus particulièrement, celui de la mégafaune. Cela fait en effet déjà 120000 ans que les gros animaux disparaissent les uns après les autres. *«De nombreux arguments scientifiques ont tenté de montrer que cela était dû à des facteurs naturels comme des changements climatiques, rappelle Lionel Cavin. Mais plus les données géologiques s'accumulent et plus les datations se précisent, moins il persiste de doutes sur le fait que c'est bien Homo sapiens qui est à l'origine de cette hécatombe.»*

Il y a 150000 ans, par exemple, les proboscidiens (c'est-à-dire les éléphants et leurs cousins les mammouths, les gomphothères, etc.) étaient partout, jusque dans les îles de Méditerranée, et même en Amérique. Rhinocéros, cerfs, bovidés, camélidés et autres marsupiaux avaient tous des représentants de grande taille qui peuplaient les continents. Des paresseux géants, des ongulés colossaux, des cochons d'Inde de 800 kg arpentaient les Amériques. Des varans de 5 mètres de long côtoyaient des kangourous monumentaux en Australie. On le sait grâce à la paléontologie, mais certains de ces animaux anciens étaient parfois aussi représentés dans l'art pariétal par ceux qui finiront par les détruire.

Leur déclin coïncide en effet avec la sortie de l'être humain d'Afrique et sa progression dans son exploration de la planète. La chasse, la concurrence en tant que prédateur, l'occupation du territoire et sans doute la naïveté de cette mégafaune face à ce prédateur jusque-là inconnu, petit mais terriblement malin, ont signé sa perte. En termes de gros animaux, il ne reste guère que ceux qui vivent en Afrique (éléphants, rhinocéros, girafes, hippopotames, lions, buffles...). Ils doivent probablement leur survie au fait qu'ils coexistent avec l'être humain et ses prédecesseurs depuis des millions d'années et ont ainsi pu mettre en place une sorte de coadaptation.

Quoiqu'il en soit, rappelle Lionel Cavin dans son livre, l'étude des fossiles permet d'estimer qu'il y a 2 millions d'années, le poids moyen des mammifères était de l'ordre de plusieurs centaines de kilos. Ce maximum a été atteint après une croissance soutenue depuis la dernière extinction de masse (celle du Crétacé). Celle-ci est interrompue par une chute brutale. Aujourd'hui, le poids moyen des mammifères sauvages est de moins de 10 kilos. Dit autrement, ils ne représentent plus que 4% de la biomasse des mammifères. La part de l'humain et de ses animaux de compagnie est de 34% et celle des vaches, auxquelles il faut ajouter les moutons, les porcs et quelques autres animaux d'élevage, se monte à 62%.

Les mammifères sauvages n'ont jamais été si petits sauf lorsqu'ils vivaient encore à l'ombre des dinosaures, il y a plus de 66 millions d'années. En fait, l'extinction de masse de la mégafaune des mammifères est comparable à la disparition des dinosaures de grande taille (à l'exception des formes aviaires qui ont survécu) provoquée par l'effet conjugué de la chute d'une météorite et d'éruptions volcaniques géantes.

Deuxième mort des dinosaures Le problème est similaire du côté des oiseaux, justement, à tel point que l'on peut presque parler d'une deuxième extinction des dinosaures. Un nombre inconnu d'espèces insulaires, incapables de voler car dénuées de prédateurs

durant des millions d'années, ont été littéralement cueillies par les humains, en particulier lors de la colonisation des îles du Pacifique. En tout, 12% des espèces d'oiseaux auraient déjà disparu en 130 000 ans. Pour ne rien arranger, les plus grandes menaces actuelles pour la survie de nombreuses espèces d'oiseaux sont les animaux domestiques de compagnie, chats et chiens, créatures de l'être humain.

La situation dans les océans ne vaut guère mieux. Les récifs coralliens blanchissent les uns après les autres, exactement comme cela s'est passé lors de plusieurs extinctions précédentes. Quant aux poissons, victimes depuis des décennies de surpêche et de la destruction de leur habitat, ils doivent maintenant faire face à l'augmentation de la température et de l'acidité des mers due aux changements climatiques – causés par l'homme, faut-il le rappeler. On annonce l'effondrement de leurs stocks depuis longtemps. Leur taille diminue sans cesse. Résultat, la chute drastique du nombre de prédateurs marins profite aux méduses, peu prisées par l'humain, qui prolifèrent, comme de bonnes espèces du désastre qu'elles sont.

Enfin, les scientifiques se sont rendu compte que même le monde des petites bêtes est touché. Plusieurs études, notamment une en Allemagne, ont en effet montré dans les années 2010 que les populations d'insectes vivent un déclin inquiétant, probablement à cause de l'usage de pesticides dans l'agriculture.

Un rebond assisté L'extinction de masse va sans doute se poursuivre. Personne ne sait jusqu'à quel point. Et la vie finira par rebondir, c'est inévitable, mais cela peut prendre des millions d'années. Peut-être à partir des espèces du désastre. Peut-être pas.

Pour Lionel Cavin, cependant, un rebondissement du vivant plus rapide est envisageable. Mais celui-ci devra forcément être piloté par l'humain étant donné l'emprise de ce dernier sur l'écosystème de la planète – ce qui n'est pas un gage de réussite, soit dit en passant.

«La biomasse de l'ensemble des humains et des mammifères domestiques est 20 fois supérieure à celle

des mammifères sauvages, insiste-t-il. Dans le court terme, tout rebondissement de cette catégorie du vivant sera forcément assisté par l'humain.» L'idée serait de multiplier les programmes de restauration mais aussi de renaturation voire de réensauvagement. Cela existe déjà, notamment pour les récifs coralliens, les réserves naturelles, les sanctuaires marins, etc. Mais pour le chercheur genevois, ces initiatives n'ont pas été pensées dans l'optique d'un rebondissement de la faune. Pour réussir dans une telle initiative, il faudrait être beaucoup plus ambitieux, notamment en termes d'espaces dédiés à ces expérimentations, de moyens mis en œuvre, comme le génie génétique pour contrecarrer les changements rapides du climat et éventuellement de radicalité, dans le sens où il faudrait peut-être laisser des réserves entières évoluer sans aucune intervention – et sans présence humaine du tout.

Sans même parler de désextinction (faire revivre le mammouth par clonage, par exemple), il pourrait être judicieux, toujours dans l'optique d'un rebond d'une faune d'une certaine taille, de laisser des animaux domestiques retourner à l'état sauvage, au lieu d'y voir un obstacle insurmontable du point de vue philosophique ou éthique.

Tout cela demande avant tout un changement dans la relation que l'être humain entretient actuellement avec le monde sauvage, un monde qu'il a mis des siècles à éloigner de ses habitations ou à maîtriser. La tâche ne sera pas aisée. Rien que le retour du loup dans certains pays d'Europe de l'Ouest provoque des résistances parfois violentes. Qu'est-ce que cela serait si l'on devait décider de réintroduire l'éléphant ou le lion sous nos latitudes (leur présence passée, pas si éloignée, est attestée)? *«Je ne dis pas que c'est une bonne idée, nuance Lionel Cavin. Mais je constate que cette nature que nous souhaitons conserver en Afrique – ou ailleurs –, nous refusons de la voir réapparaître en Europe.»*

Anton Vos

LES ESPÈCES DU DÉSASTRE

À chaque extinction de masse, certaines espèces, dites du désastre, tirent leur épingle du jeu. Parmi celles de la sixième actuellement en cours, on compte, en plus de l'humain, le bétail et les méduses.

THE «BIG FIVE»

La géologie a retenu cinq extinctions de masse.

Ordovicien Il y a 455 millions d'années, une glaciation monstre détruit 85% des espèces, essentiellement marines. Quelques brachiopodes et lys de mer en profitent pour se multiplier. Après plusieurs millions d'années, des vertébrés (essentiellement des poissons) prennent leur essor.

Dévonien Il y a 360 millions d'années l'eutrophisation des milieux aquatiques provoque une extinction de masse, dont celle des gigantesques poissons à plaques (le placoderme Dunkleosteus). Les lys de mer ainsi que des éponges prospèrent. Plusieurs millions d'années plus tard, les tétrapodes terrestres se développent à leur tour et peuplent la planète.

Permo-Trias Il y a 252 millions d'années, une activité volcanique longue et intense en Sibérie provoque la disparition de plus de 90% des espèces (animales et végétales confondues) et 70% des genres. Des reptiles mammaliens en profitent pour proliférer, suivis par les dinosaures vers 230 millions d'années avant notre ère.

Trias jurassique Il y a 200 millions d'années a lieu une nouvelle extinction mais son statut de «masse» est controversé.

Crétacé Il y a 66 millions d'années, des éruptions volcaniques dans les trapps du Deccan et la chute d'un astéroïde causent la disparition de tout ce qui pèse plus de 10 kg, dont tous les dinosaures non aviaires. Les mammifères en profitent pour se diversifier, grandir et coloniser la surface de la planète.



ISTOCK



ISTOCK

MULTILATÉRALISME

LE GRAND DÉTRICOTAC

LE SYSTÈME MULTILATÉRAL MIS EN PLACE APRÈS 1945 EST MIS À MAL PAR LES COUPES BUDGÉTAIRES DONT, AU PREMIER RANG, CELLES DÉCIDÉES PAR L'ADMINISTRATION TRUMP. **LA GENÈVE INTERNATIONALE EST PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE.**

Dossier réalisé par Anton Vos et Vincent Monnet



AGE



La majorité des dessins illustrant ce dossier ont été fournis par Cartooning for Peace. Cette association française de loi 1901, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, Prix Nobel de la paix et ancien secrétaire général des Nations unies, et du dessinateur de presse Plantu. Aujourd'hui présidé par le dessinateur français Kak, Cartooning for Peace est un réseau international de dessinateurs et dessinatrices engagés à promouvoir, par le langage universel du dessin de presse, la liberté d'expression, les droits de l'homme et le respect mutuel entre des populations de différentes cultures ou croyances.

www.cartooningforpeace.org

ORDRE LIBÉRAL

LES EFFILOCHEURS DU MULTILATÉRALISME

CRÉATEURS ET PRINCIPAUX PROMOTEURS DE L'ORDRE LIBÉRAL INTERNATIONAL ACTUEL, LES ÉTATS-UNIS SE RETIRENT DE LA PLUPART DE LEURS ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX. **L'ONDE DE CHOC TRAVERSE TOUT LE SYSTÈME MULTILATÉRAL ET, EN PARTICULIER, GENÈVE.** L'ANALYSE DE NICOLAS LEVRAT, PROFESSEUR AU GLOBAL STUDIES INSTITUTE.



Nicolas Levrat

Professeur au Global Studies Institute (GSI) et rapporteur spécial de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur les minorités

Formation: Il obtient sa licence à la Faculté de droit en 1986, suivie d'un diplôme d'études supérieures puis d'une thèse en droit en 1992.

Parcours: Après quelques années en tant que chargé de cours et maître d'enseignement et de recherche, il est nommé professeur à la Faculté de droit en 2001. Il prend la direction de l'Institut européen de l'UNIGE en 2007 puis du Global Studies Institute entre 2012 et 2024. Depuis le 1^{er} novembre 2023, il est aussi élu rapporteur spécial de l'ONU sur les minorités.

Dès les premiers jours de la seconde administration de Donald Trump, le multilatéralisme a pris cher. Très cher. En quelques semaines, le 47^e président des États-Unis a coupé le financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid), retiré son pays de l'Organisation mondiale de la santé, interdit toute future implication dans le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (une instance dont il n'est qu'observateur) et gelé ses contributions à plusieurs autres agences de l'ONU telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), quitté l'Accord de Paris sur le climat, menacé le monde entier jusqu'à la dernière île perdue de l'océan Pacifique d'instaurer des taxes à l'importation phénoménale en violation des règles de l'OMC... Ce tombereau de vociférations intimidantes et de décisions concrètes semble à même, en peu de temps, de détricoter 80 ans d'un travail patient (certes pas toujours fructueux) visant à faire collaborer les nations du globe dans le but d'assurer aux générations futures la paix, la prospérité et une planète viable.

Le multilatéralisme, justement, Nicolas Levrat le connaît bien. Il l'étudie et l'enseigne en tant que professeur à l'Institut d'études globales et, en parallèle, le pratique sur le terrain, depuis le 1^{er} novembre 2023, en tant que rapporteur spécial de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur les minorités, un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Deux postes qu'il concilie en toute transparence – c'est d'ailleurs l'Université de Genève qui finance le temps consacré à son activité au sein de l'ONU.

Campus: Qu'est-ce que le multilatéralisme?

Nicolas Levrat: Ce mot désigne un système organisé de manière horizontale et qui comprend une multiplicité d'acteurs. Dans le cadre de l'Organisation des Nations unies (ONU), la plus grande et la plus importante arène du multilatéralisme, ces acteurs sont les États souverains qui

ont tous le même poids lors des prises de décision, comme l'exige la Charte des Nations unies. Le système est organisé par des superstructures qui sont les différentes organisations internationales dont un grand nombre ont leur siège à Genève. Le but est que les États coopèrent dans ces instances afin que tous en tirent un bénéfice, que ce soit dans le domaine de la paix, de l'environnement ou de la santé, entre autres nombreux sujets. Historiquement, l'idée a été lancée et portée par les États-Unis d'Amérique. Ils sont les créateurs de ce système qu'on appelle aussi l'ordre libéral international. C'est pourquoi il est difficile de comprendre leur comportement actuel, qui tend à détruire ce qui leur a largement profité jusqu'à aujourd'hui. L'actuel président états-unien semble en effet penser que les relations internationales représentent un jeu à somme nulle dans lequel, si quelqu'un gagne quelque chose, cela implique forcément que quelqu'un d'autre y perd. Et comme les États-Unis constituent, de loin, le pays contributeur financier le plus important du système...

Est-ce que les coups portés actuellement au multilatéralisme sont inédits?

Les États-Unis en général, pas seulement Donald Trump, ont toujours eu une relation paradoxale vis-à-vis du système qu'ils ont eux-mêmes appelé de leurs voeux. Il existe ainsi de nombreux traités internationaux contraignants que les États-Unis n'ont jamais ratifiés: la Convention sur le droit de la mer, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines... Ce pays a développé un discours sur une société internationale basée sur les règles, mais pas sur le droit. Si on remonte au début de l'histoire du multilatéralisme moderne, les États-Unis n'ont, curieusement, jamais adhéré à la Société des Nations (SdN), qui a pourtant été créée au sortir de la Première Guerre mondiale et installée à Genève – en même temps que l'Organisation internationale du travail – par la volonté de



AMORIM (BRESIL) CARTOONING FOR PEACE

Woodrow Wilson, le président américain de l'époque. Cela dit, la SdN est un échec puisque la Deuxième Guerre mondiale éclate à peine vingt ans plus tard. À la suite de celle-ci est fondée l'ONU et, cette fois, les États-Unis acceptent d'y participer – surtout parce qu'ils reçoivent un droit de veto (qui n'existe pas au sein de la SdN) sur les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU, à l'instar des quatre autres membres permanents de cet organe suprême (Union soviétique, Royaume-Uni, France et Chine).

Dès lors, le multilatéralisme est sur les rails...

Pas exactement. La Guerre froide, qui oppose les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique ainsi que leurs alliés, est une période très peu favorable au multilatéralisme. Il faut attendre la chute du mur de Berlin, en 1989, pour lui donner un second souffle. C'est à ce moment que le système se met à fonctionner mieux que jamais auparavant. Et cet enthousiasme se matérialise notamment par la création à Genève d'une nouvelle entité, l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Celle-ci ne fait pas partie de l'ONU mais elle a une histoire qui éclaire bien les déboires du multilatéralisme.

Comment cela?

En 1993, l'OMC va chapeauter, comme prévu de longue date, le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), un accord multilatéral conclu en 1947 comprenant des règles pour le commerce international mais dont

le cadre institutionnel (une Organisation internationale du commerce) avait échoué à voir le jour en 1948. La nouvelle organisation internationale devait être un formidable forum de négociations visant à compléter cette œuvre. Mais celles-ci n'ont jamais abouti. Le cycle de Doha, commencé en 2001 et portant sur l'agriculture et sur l'amélioration de l'accès aux marchés des pays riches pour les produits agricoles des pays en développement, n'est toujours pas conclu. C'est donc, après vingt-quatre ans, un échec. Le seul mécanisme de l'OMC qui fonctionne bien, c'est celui du règlement des différends, basé à Genève. Malheureusement, depuis 2018, sous le premier mandat de Donald Trump, les États-Unis d'Amérique décident de ne plus approuver la nomination d'aucun nouveau membre de l'Organe d'appel de l'OMC par lequel passent quasiment toutes les demandes d'arbitrage. Comme le mandat de ces membres (au nombre de sept) ne dure que quatre ans, il n'y a plus personne en poste aujourd'hui et la procédure est grippée. L'OMC, symbole du renouveau du multilatéralisme, est ainsi la première à avoir été tuée par les États-Unis. Joe Biden, président démocrate de 2020 à 2024, n'a rien fait pour corriger le tir. Mais il faut préciser que cela fait déjà quinze ans que tous les grands États cherchent à signer des accords commerciaux bilatéraux au mépris de l'article premier du GATT (qui existe toujours), qui stipule que si un État octroie des concessions tarifaires à un autre État, tous les autres membres du GATT doivent en bénéficier.

Donald Trump ne fait donc qu'accélérer le déclin du multilatéralisme?

Je crois que l'histoire gardera 2003 comme point de bascule marquant le déclin du multilatéralisme tel qu'on le connaît. C'est cette année-là que Colin Powell, secrétaire d'État américain, ment délibérément devant le Conseil de sécurité en prétendant que l'Irak possède des armes de destruction massive. Et, bien que les États-Unis n'obtiennent pas l'autorisation de l'ONU pour intervenir en Irak, ils y vont quand même. En agissant ainsi, George W. Bush piétine un des éléments fondamentaux du système multilatéral. L'impression que cela donne, c'est que pour la première puissance du monde, le multilatéralisme n'a de valeur que quand ça l'arrange. Il se trouve que c'est également à ce moment que Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU de l'époque, fait progresser l'idée de «la responsabilité de protéger» selon laquelle, si l'on constate une violation gravissime des droits fondamentaux de la population d'un pays, il est permis de lancer une «intervention d'humanité». Cette disposition, autorisée selon une interprétation progressiste de la Charte des Nations unies, est activée en 2011 en Libye, en plein milieu des printemps arabes. La Russie et la Chine renoncent à mettre leur veto à une intervention visant à sauver les populations à condition, avertissent-elles, de ne pas provoquer un changement de régime. On connaît la suite. Mouammar Kadhafi, dirigeant déchu de la Libye, est liquidé dans des circonstances qui restent troubles mais dans lesquelles les Russes et les Chinois voient la main des pays occidentaux. Résultat, ces deux pays refusent, quelques mois plus tard, d'autoriser une autre intervention, en Syrie cette fois. Pourtant, la situation y était tout aussi terrible qu'en Libye, voire pire.

Quel bilan tirez-vous du multilatéralisme?

Le multilatéralisme n'a pas rempli ses objectifs. Aujourd'hui, plus de 120 conflits armés sont en cours dans le monde. Le Conseil de sécurité est dysfonctionnel et, selon les conflits, la réponse internationale suit une logique de deux poids, deux mesures, en tout cas aux yeux des pays du Sud. On le voit actuellement avec une mobilisation importante en faveur de l'Ukraine – ce qui est normal – mais un abandon total du terrain dans le Soudan du Sud, où le bilan humain est pourtant incroyablement lourd. Pour couronner le tout, le dirigeant du pays qui a le plus contribué à mettre ce système sur pied s'est mis à tout casser autour de lui.

Que font les Européens face au démantèlement du multilatéralisme?

J'ai l'impression qu'ils sont comme des lapins tétonisés dans les phares de la voiture. Le problème, c'est que le choc risque d'être brutal. Quant aux Russes, en envahissant l'Ukraine, ils se sont assis sur le système. Étonnamment, le seul pays qui affirme vouloir défendre le multilatéralisme, c'est la Chine.

La Chine, championne du multilatéralisme?

C'est ce que j'observe dans le cadre de mon activité à l'ONU. Et ce, bien que la question des minorités, qui relève précisément de mon mandat, soit problématique en Chine, en particulier en ce qui concerne les Ouïgours et les Tibétains. Mais la mission chinoise – et même le gouvernement – est ouverte à la discussion sur ces thèmes, du moins avec moi. Et ce que je comprends, c'est que la Chine veut se positionner comme État pivot d'un nouveau

LE CENTRE DU MONDE

La Genève internationale représente un acteur économique important. Les autorités politiques tentent de minimiser les dégâts occasionnés par les coupes budgétaires.

La Genève internationale: Le canton de Genève abrite 40 organisations internationales (OI), héberge les délégations de 183 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) ainsi que 476 organisations non gouvernementales (ONG).

Le secteur représente plus de 36 500 emplois (fonctionnaires internationaux, diplomates et représentants de la société civile) et son impact sur le produit intérieur brut (PIB) est estimé à 4 milliards de francs par an. Genève accueille plus de 4 000 visites par année de chefs d'État et de gouvernements, ministres et autres dignitaires. Plus de 6 000 conférences par an y sont organisées et suivies par environ 581 000 délégués du monde entier (en ligne et en présentiel).



La crise budgétaire: La Genève internationale est touchée de plein fouet par le gel de l'aide internationale, en particulier celle venue des États-Unis, et par des coupes budgétaires. À cela s'ajoute une concurrence croissante entre États pour accueillir les organisations internationales. Face à ces défis, les autorités genevoises n'écartent pas

le risque d'un démantèlement complet de la Genève internationale.

Relayée par la presse, une estimation non officielle évoque 2 000 suppressions de postes dans les agences onusiennes basées à Genève. Le secrétariat à l'ONU pourrait subir une réduction de 20% de ses effectifs (1 000 personnes). L'Organisation internationale pour les migrations a annoncé le licenciement de 200 personnes. L'Organisation mondiale de la santé pourrait supprimer plusieurs centaines de postes. Plus de 100 employés locaux du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés pourraient être licenciés. Le nombre d'employés d'ONU sida va passer de 127 à 19. Gavi, l'Alliance du vaccin, supprimerait 155 emplois. L'agence

«POUR COURONNER LE TOUT, LE DIRIGEANT DU PAYS QUI A LE PLUS CONTRIBUÉ À METTRE CE SYSTÈME SUR PIED S'EST MIS À TOUT CASSER AUTOUR DE LUI.»

système multilatéral. Elle a notamment l'ambition de faire de Hong Kong un nouveau hub du multilatéralisme. Elle vient d'ailleurs de créer l'Organisation internationale des médiations (OIM). Cette nouvelle structure multilatérale qui a vu le jour le 30 mai dernier propose de régler les différends internationaux et se veut une alternative à la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, créée en 1899 pour faciliter le règlement pacifique des différends internationaux.

L'idée est de régler les conflits par la médiation?

Les Chinois affirment en effet que la médiation remplace l'arbitrage ou les décisions judiciaires. On voit que deux logiques s'affrontent. L'État de droit, que l'Occident promeut, implique qu'il existe des règles que l'on doit respecter et que, quand un conflit survient sur le respect de ces règles, on demande à des arbitres de trancher. La médiation, elle, consiste à trouver une solution en discutant, quitte à écarter les règles qui sont en place si l'on estime avoir trouvé une meilleure solution. C'est une conception du droit antagoniste à la nôtre mais dont on trouve des racines dans l'histoire de la Chine. Les modèles qui ont dominé les relations internationales ces deux derniers siècles sont occidentaux, mais peut-être qu'il existe d'autres façons de faire.

La Chine est-elle à l'origine d'autres initiatives multilatérales?

À la fin des années 2000, la Chine émet le désir d'accroître sa participation au Fonds monétaire international (FMI) afin de disposer d'un pouvoir décisionnel plus en adéquation avec son poids démographique et économique. Les

États-Unis s'y opposent. La Chine fonde alors la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII) afin de concurrencer le FMI. Les pays occidentaux refusent d'y adhérer, sous la pression des États-Unis. Mais quelques jours avant la date limite pour signer le traité fondateur, la plupart d'entre eux se lancent quand même – à l'exception des États-Unis. La BAII compte désormais 86 États membres.

Peut-on faire confiance à une dictature pour orchestrer la pacification du monde?

Je ne suis pas naïf. Quand le bloc communiste s'est effondré en 1989, la même année, Pékin faisait face aux manifestants sur la place Tian'anmen. Là où le Parti communiste de l'Union soviétique a laissé filer, son homologue chinois a décidé de sacrifier ses futures élites en massacrant des dizaines de milliers de personnes (on ne sait toujours pas exactement combien), afin de garder le pouvoir. On connaît aussi leur politique brutale d'oppression



des Nations unies pour le commerce et le développement envisage de supprimer 70 postes. Etc.

Soutien des autorités genevoises:
Le Grand Conseil genevois a voté le 14 février 2025 la «loi relative aux aides financières extraordinaires de l'Etat destinées aux organisations non

gouvernementales à Genève touchées par le gel de l'aide». Il s'agit, en pratique, d'un soutien financier à fonds perdu de 10 millions de francs pour les ONG de la Genève internationale fragilisées par les coupes de l'aide américaine. Cette mesure limitée à trois mois vise à couvrir une partie de leurs charges salariales. Le référendum lancé par l'extrême droite n'ayant pas récolté assez de signatures, le crédit a été libéré le 25 avril 2025. Le Conseil municipal de la Ville de Genève a emboîté le pas à son homologue cantonal en acceptant le 13 mars d'octroyer une aide aux ONG de 2 millions de francs.

Par ailleurs, le Grand Conseil genevois a très largement accepté le 20 juin une subvention de 25 millions de francs destinée à la Fondation pour



l'adaptation de la Genève internationale (FAGI), qui est opérationnelle depuis juillet. La Fondation Wilsdorf mettra la même somme à disposition de cette structure. Dirigée par l'ancienne magistrate Martine Brunschwig Graf, cette organisation vise à aider les

organisations internationales à passer ce mauvais cap en soutenant la réorganisation des activités internationales face aux restrictions budgétaires et en préservant l'attractivité de Genève comme centre diplomatique mondial.

Soutien du Conseil fédéral: Le 20 juin également, le Conseil fédéral, qui contribue déjà via le Département fédéral des affaires étrangères à la Genève internationale à hauteur de 2 milliards de francs sur les quatre dernières années, a alloué 269 millions de francs supplémentaires pour la période de 2026-2029. À cette somme s'ajoutera un montant de 52 millions de francs alloués à fonds perdu par le Canton de Genève. Le Parlement doit encore donner son aval.

sur les minorités. Mais en même temps, je remarque que les diplomates chinois veulent donner l'impression d'être responsables. Et il faut se rendre à l'évidence. Actuellement, à Genève, la mission permanente des États-Unis n'a plus d'ambassadeur. La personne la plus haut gradée est une conseillère. Cela signifie que les États-Unis ne veulent plus jouer un rôle important dans le système onusien et que, surtout, Genève n'a plus, pour eux, aucune espèce d'importance. Et là où les États-Unis laissent du vide, la Chine a souvent tendance à occuper l'espace.

Est-ce qu'on peut encore «réparer» le multilatéralisme?

Il existe des projets de réforme, ce n'est pas un secret, et on assistera sans doute à une reconfiguration du système ou à l'émergence d'un autre. Certains proposent de regrouper l'ONU et toutes ses agences en quatre grandes organisations. Genève pourrait en conserver une tandis que les autres déménageraient à l'étranger.

Quelles sont les chances de Genève dans ce grand chamboulement?

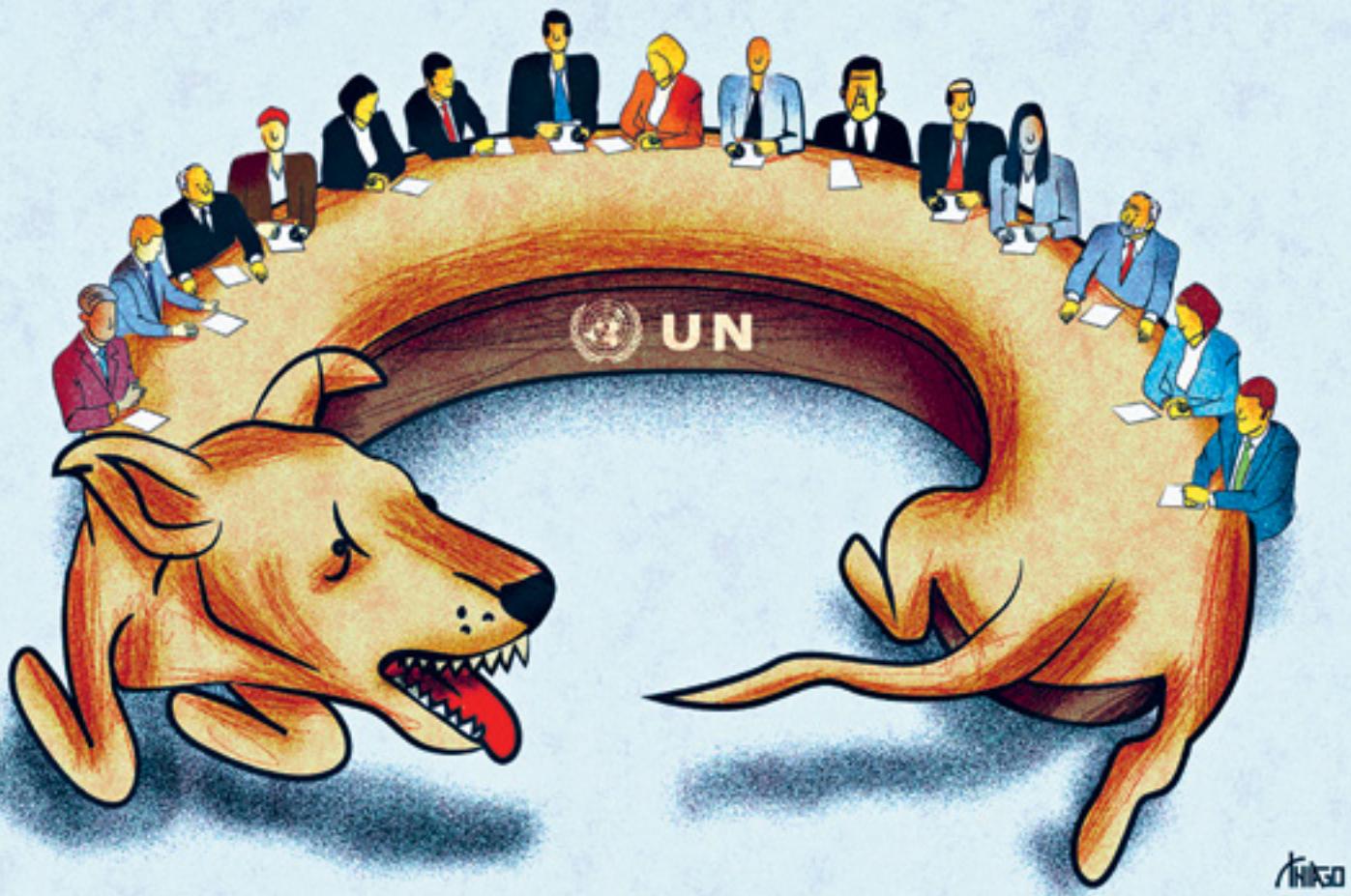
A propos de la place genevoise, les diplomates étrangers affirment «évaluer la situation». La Cité de Calvin a toujours eu des concurrents, comme la Norvège en matière de médiation. Elle en a désormais de nouveaux avec des pays comme le Qatar et Hong Kong. Mais Genève conserve de sérieux avantages. D'abord, elle se trouve dans un pays neutre. C'est un atout, comparé au siège de l'ONU installé à New York, où de nombreux acteurs du système multilatéral rencontrent régulièrement des problèmes d'accès à cause des lois américaines sur l'immigration. Ensuite, Genève est de petite taille et la concentration des organisations internationales y est élevée. Ici, on se croise et on peut se parler facilement. On peut passer de l'Assemblée générale de l'OMS à une réunion du Conseil des droits de l'homme, puis rejoindre une séance de travail à l'Organisation de la météorologie en moins de temps qu'il ne

«LES CONSÉQUENCES POUR GENÈVE SERONT IMPORTANTES. ET CELLES POUR LE MONDE AUSSI. LE MULTILATÉRALISME TEL QU'ON LE CONNAÎT EST EN TRAIN DE MOURIR.»

faut pour le dire. Genève dispose dans un tout petit espace de tous les décideurs et les négociateurs nécessaires dans une multitude de domaines souvent interconnectés. Les secrétaires et directeurs généraux des différentes agences se rencontrent une fois par mois. Je pense que cette configuration est irremplaçable. Et elle sera perdue si l'on redistribue les agences dans différents pays. Certes, on peut désormais se parler à tout moment grâce aux technologies de la communication. Mais il ne s'agirait alors plus de multilatéralisme à proprement parler; ce serait plutôt un système de gouvernance globale.

Que risque Genève sur le court terme?

Il faut préciser que les États-Unis ont de toute façon un retard chronique de paiement de leur contribution à l'ONU de deux ans et demi. L'ONU souffre donc d'une crise de liquidité depuis longtemps. Celle-ci s'est désormais transformée en vraie crise budgétaire. Les États-Unis sont – ou étaient – les plus gros contributeurs de la plupart des organisations internationales. Entre les contributions obligatoires et les contributions volontaires, leur part varie de 20 à 45%. Avec le tarissement de cette manne, des postes sont supprimés, les contrats temporaires ne sont pas renouvelés et l'on n'engage plus personne. De nombreux employés des organisations internationales sont également délocalisés dans d'autres centres de l'ONU, situés à Vienne, Budapest, mais aussi à Bangkok, à Addis-Abeba, bref, là où la vie est beaucoup moins chère qu'à Genève. On estime qu'entre 15 000 et 20 000 postes disparaîtront cette année à Genève. Et je ne parle là que des emplois directs. Cette communauté d'expatriés consomme depuis des décennies dans la région, fréquente des restaurants ou des pubs, envoie ses enfants dans les écoles internationales; les hôtels hébergent fonctionnaires internationaux, experts et diplomates de passage, etc. Les conséquences pour Genève seront importantes. Et celles pour le monde aussi. Le multilatéralisme tel qu'on le connaît est en train de mourir.



LE GRAND BAZAR DU FORUM DES MINORITÉS

Professeur au Global Studies Institute (GSI), Nicolas Levrat a été nommé rapporteur spécial de l'ONU sur les minorités. Précisions.

En quoi consiste votre travail?
Mon mandat consiste à promouvoir la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, adoptée en 1992 par l'Assemblée générale de l'ONU. Pour y parvenir, je dispose de quatre moyens d'action.

Lesquels?

Premièrement, quand je constate des violations des droits de l'homme dans mon domaine particulier, celui des minorités, je dois écrire au gouvernement de l'État concerné. Beaucoup de pays ont des problèmes avec des minorités. La Chine, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, la Russie, l'Ukraine, la Syrie pour ne prendre que quelques exemples, mais aussi la France, l'Allemagne et

même la Suisse. Deuxièmement, mon équipe et moi-même devons effectuer deux visites par an (limitées à une à cause des réductions budgétaires) dans des pays de notre choix et rédiger à l'intention du Conseil des droits de l'homme un rapport sur la situation des minorités sur le terrain. Cette année, par exemple, ma destination est l'Irak [voyage annulé au dernier moment à cause du déclenchement de la guerre entre Israël et l'Iran, ndlr].

Troisièmement, on doit présenter chaque année au Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale de l'ONU un rapport thématique dans lequel on développe les éléments liés au mandat qui nous est confié.

Et quatrièmement?

Depuis 2007, le rapporteur spécial sur les minorités organise le Forum des Nations unies sur les questions relatives aux minorités, qui se tient à Genève chaque année en automne. Et c'est un grand bazar.

C'est-à-dire?

N'importe quelle ONG de n'importe quel pays peut y prendre la parole. Les conditions d'accès sont très larges. Il n'est pas nécessaire d'être une ONG enregistrée auprès du Conseil économique et social, comme dans les autres événements à l'ONU. La seule limitation est de ne pas être inscrit sur la liste récapitulative qui recense toutes les personnes et entités faisant l'objet de mesures imposées par le Conseil de sécurité (et non par les États ou Interpol) dans le cadre de sanctions liées au terrorisme. Concrètement, comme le temps et l'espace sont comptés, nous élaborons une liste qui mélange équitablement États et ONG. Chacun dispose de deux minutes de parole, montre en main. En 2024, nous avons reçu 750 participants. Ma fonction consiste à «guider» tout ce petit monde. Je dois évidemment beaucoup parlementer avec les États qui protestent contre la présence

d'ONG qu'ils considèrent comme hors-la-loi. La sécurité de l'ONU est présente, armée, et elle doit parfois séparer physiquement des gens qui s'empoignent. Des mots interdits dans certains pays sont prononcés à la face de leurs représentants. Bref, l'ambiance est très politique et très chahutée.

Où est-ce que cela se passe?

Cela se déroule au Palais des Nations. En plus du Forum, il y a aussi ce qu'on appelle les *side events* qui offrent la possibilité aux ONG qui n'ont pas l'occasion de s'exprimer de présenter la cause qu'elles défendent pendant une heure. Comme on n'aura pas beaucoup de place à l'ONU cette année en raison de travaux de rénovation, je cherche une salle en ville – pourquoi pas à l'Université, d'ailleurs? Ce serait l'occasion de rendre plus vivant cet événement très peu connu du grand public.

OMS

LA SANTÉ PUBLIQUE GLOBALE, TOUCHÉE MAIS PAS COULÉE

LE DÉPART DES ÉTATS-UNIS DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ INFILIGE
UN COUP SÉRIEUX À LA SANTÉ PUBLIQUE GLOBALE, MAIS NE L'EMPÊCHERA PAS
 DE CONTINUER À ENGRANGER DES SUCCÈS.



Antoine Flahault

Professeur et directeur de l'Institut de santé globale de la Faculté de médecine

Formation: Après une formation médicale à Paris Descartes en 1988, il obtient son doctorat en biomathématiques à l'Université de Paris VII - Denis Diderot en 1992.

Parcours: Dès 2002, il poursuit une carrière de professeur en santé publique en France. Il collabore notamment avec l'OMS pour la mise en place de FluNet, le système mondial de surveillance de la grippe et, en 2006, constitue une cellule interdisciplinaire de coordination des recherches sur le virus du chikungunya. Il est nommé professeur à la Faculté de médecine de l'UNIGE en 2014 où il fonde et dirige l'Institut de santé globale.

L'une des premières choses que Donald Trump a faite le 20 janvier 2025 en entamant son deuxième mandat de président des États-Unis, c'est de signer un décret retirant son pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Celui qui suggérait avec légèreté en 2020 de s'administrer de l'eau de Javel pour se protéger du coronavirus justifie sa décision par la «mauvaise gestion par l'organisation de la pandémie de Covid-19 survenue à Wuhan, en Chine, et d'autres crises sanitaires mondiales, de son incapacité à adopter les réformes urgentes nécessaires et de son incapacité à faire preuve d'indépendance vis-à-vis de l'influence politique inappropriée des États membres de l'OMS». Moins d'un mois plus tard, il place à la tête du Département de la santé et des services sociaux des États-Unis Robert F. Kennedy Jr, notoirement connu pour ses positions antivaccins. Le neveu de «JFK» a ainsi laissé entendre qu'il n'y aurait pas de lien entre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et le sida tout comme il a annoncé, entre autres considérations conspirationnistes, vouloir «mettre fin à ce crime» que sont les *chemtrails*. Bref, la santé publique vient d'encaisser deux uppercuts successifs (en plus de quelques autres crochets indirects) de la part du pays qui a le plus contribué au développement de ce secteur, un des rares qui a pu enregistrer des succès significatifs dans le multilatéralisme tout au long des XX^e et XXI^e siècles. Ce dernier est-il désormais KO?

Pas pour Antoine Flahault, professeur et directeur de l'Institut de santé globale (Faculté de médecine) bientôt à la retraite, dont la leçon d'honneur du 23 septembre prochain s'intitule précisément «Santé globale: les utopies inachevées du multilatéralisme». Loin d'être au tapis, le multilatéralisme dans le domaine de la santé publique est toujours debout et bien vaillant. La preuve en est, selon lui, l'Accord de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies qui a été approuvé en mai à Genève par les 192 pays de l'Assemblée mondiale de la

santé – moins les États-Unis et l'Argentine. Ce texte, très attendu, permet d'améliorer la prévention, la surveillance et la réponse du monde à une éventuelle future pandémie. Il est destiné à améliorer la situation par rapport à celle qui a prévalu lors du Covid-19. Principale cible des critiques concernant la gestion de ce dernier épisode, la Chine en a, elle aussi, approuvé le contenu. Ce dernier doit encore être ratifié par 60 États avant d'entrer en vigueur, mais il représente d'ores et déjà un succès sanitaire majeur.

Le même budget que les HUG «Certes, la contribution américaine à l'OMS (les parts fixe et volontaire confondues) correspond à elle seule à 20% du budget de cet institut – le deuxième donateur le plus important étant la Fondation Bill et Melinda Gates (12,7%), admet Antoine Flahault. Mais ce budget n'est que de 2,5 milliards de francs, c'est-à-dire du même ordre de grandeur que celui des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). En d'autres termes, n'importe quel pays de l'OCDE pourrait compenser cette perte s'il le souhaitait.»

Aucun d'entre eux ne l'a proposé à l'heure actuelle. Seule la Chine a annoncé son intention de soutenir l'OMS à la suite du retrait des États-Unis, sans que l'on sache à quelle hauteur.

Ce qui va faire très mal, par contre, estime le professeur, c'est la disparition de l'influence des États-Unis sur la santé globale et en particulier sur le domaine de l'expertise. L'OMS a en effet mis en place un vaste réseau de ce qu'elle appelle les «centres collaborateurs», dont une dizaine se trouvent d'ailleurs à l'Université et au sein des HUG. Il s'agit de groupes scientifiques auxquels l'OMS octroie une certification qui reconnaît leur excellence dans des domaines importants pour la santé. Au total, on en compte plus de 800, distribués dans plus de 80 pays, y compris dans ceux à revenus moyens ou faibles. Ils fournissent à l'OMS un réseau d'excellence académique de très grande qualité et soutiennent ses nombreux programmes de santé publique au niveau régional, national et mondial.

LE GENEVA HEALTH FORUM, THINK TANK DE LA SANTÉ GLOBALE

Il existe peu de conférences internationales sur la santé globale. La plus ancienne et la plus importante est la Prince Mahidol Conference, qui se tient à Bangkok chaque année. Elle est suivie, en taille, par le Consortium of Universities for Global Health et par le World Health Summit de

Berlin. Juste après arrive le Geneva Health Forum (GHF), créé en 2006. Dirigée par Éric Comte, adjoint scientifique à l'Institut de santé globale, cette réunion internationale présente la particularité de bénéficier d'un réseau de plus de 350 partenaires, publics et privés, installés à Genève: l'OMS, le Comité

international de la Croix-Rouge, le Fonds mondial, Gavi, Médecins sans frontières, la faîtière internationale des industriels du médicament, la Fédération internationale des hôpitaux... Organisé en marge de l'Assemblée mondiale de la santé au mois de mai, ce rendez-vous permet

des échanges qui se sont révélés très fructueux. Comme à cette période de l'année, toutes les forces académiques de la santé globale convergent, elles aussi, vers Genève, le GHF héberge depuis quelques années la réunion de la Coalition globale des doyens des écoles et des instituts de santé publique.

Avec ses célèbres Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), ses NIH (National Institutes of Health) de renommée mondiale et ses nombreuses universités publiques, les États-Unis ont de tout temps été un très gros pourvoyeur de cette expertise. «L'OMS ne pourra désormais plus s'appuyer sur ces institutions», précise Antoine Flahault. *Les Centres collaborateurs étasuniens ont même reçu comme consigne de cesser de communiquer avec l'OMS.*»

Le problème dépasse largement la seule agence onusienne installée à Genève. Donald Trump opère en effet un désengagement général des programmes internationaux impliqués dans la santé publique. En plus de quitter l'OMS, il a coupé les fonds de l'Usaid (Agence des États-Unis pour le développement international) et s'est retiré du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ainsi que de Gavi (Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation). En tout, les États-Unis effacent 38% de leur budget alloué en 2025 à l'aide au développement officiel (ODA). Et comme ils représentent à eux seuls plus de 40% de la contribution mondiale, leur retrait se traduit par des chiffres considérables.

En outre, les États-Unis ne sont pas les seuls à réaliser des coupes budgétaires dans ce domaine. Le Royaume-Uni a décidé de réduire de 40% sa contribution à l'ODA, la France de 35%, etc.

«Il est vrai que l'aide mondiale avait été artificiellement gonflée à cause du Covid-19 et que de nombreux programmes se sont arrêtés avec la fin de la pandémie, à l'instar de Covax, qui visait à aider la distribution de vaccins dans les pays à faible niveau de revenu, admet Antoine Flahault. Cela a provoqué une correction significative dont on mesure actuellement les effets. On aurait pu en profiter et continuer à investir dans l'aide au développement. Je constate que l'on préfère se réarmer.»

Répercussions mondiales À cause du coup d'arrêt décidé par Donald Trump dans la santé globale, certains

CE QUI VA FAIRE TRÈS MAL, C'EST LA DISPARITION DE L'INFLUENCE DES ÉTATS-UNIS SUR LA SANTÉ GLOBALE ET EN PARTICULIER SUR LE DOMAINE DE L'EXPERTISE.

experts estiment que le nombre de cas de paludisme va repartir à la hausse et tuer des millions de personnes dont plus de 200 000 enfants de moins de 5 ans. On pourrait également observer une résurgence de la polio, de la lèpre, du VIH et du choléra. Dans les pays les plus pauvres, en Afrique subsaharienne, il n'y aura simplement plus personne dans les dispensaires pour distribuer et administrer les médicaments. Ces États ne pourront pas investir l'argent que cela nécessite.

Pour ne prendre qu'un exemple, Pepfar (President's Emergency Plan for AIDS Relief), lancé en 2003 par le président républicain George W. Bush, est le programme de lutte contre le sida le plus important qui ait jamais été mis sur pied. Les États-Unis y ont investi plus de 110 milliards de dollars, permettant ainsi de sauver plus de 25 millions de vies dans le monde, améliorant par là même de manière significative la santé publique sur leur propre territoire. Pepfar est actuellement en sursis à cause des coupes budgétaires ordonnées par l'administration Trump.

«Il y a des maladies qui pourraient même surgir et se répandre aux États-Unis sans que l'on s'en aperçoive en l'absence d'un système de surveillance adéquat, avertit Antoine Flahault. Certains spécialistes craignent des flambées de fièvres hémorragiques de type Ebola, avec des dizaines de milliers de cas. Par

COMING SOON

BIRDZILLA



CHAPPATTE, «INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE», 7/10/2005

ailleurs, un épisode mal maîtrisé de grippe aviaire (de souche H5N1) sévit actuellement en Amérique du Nord. Là aussi, le retrait des financements du CDC et des NIH pourrait avoir des effets dommageables sur la netteté de l'image épidémiologique. Il n'est pas exclu, en effet, que ce virus mute et devienne capable de se transmettre d'humain à humain. Cela deviendrait alors une grippe potentiellement très dangereuse. Sans parler de l'épidémie de rougeole qui bat des records cette année, par manque de couverture vaccinale.»

Un succès en sursis Cette évolution est d'autant plus dommageable que la santé publique est un des domaines qui a le plus réussi ces dernières décennies.

«On a doublé l'espérance de vie en un siècle, ce qui est du jamais-vu dans l'histoire de l'humanité, souligne Antoine Flahault. Et il n'y a pas un pays de la planète qui n'ait pas bénéficié de ce succès. On a réussi à éradiquer la variole en 1980, une maladie qui a causé la mort de 300 millions de personnes durant le seul XX^e siècle. Soit plus que toutes les famines et les guerres réunies. On a diminué de 50% la mortalité des moins de 5 ans depuis 1990, essentiellement dans les

pays les plus pauvres. On s'est presque débarrassés de la poliomyélite aussi, mais les efforts visant à éteindre les derniers foyers du virus s'avèrent être aussi les plus difficiles.»

Le paludisme, qui sévissait autrefois jusqu'en Suède, a été éliminé dans nos sociétés modernes et recule, année après année, dans les pays du Sud, essentiellement en Afrique subsaharienne, qui regroupe les pays les plus pauvres de la planète. Un nouveau programme, avec des vaccins (le RTS,S/AS01 et le R21/Matrix-M) recommandés pour les enfants, promet d'accélérer encore le mouvement.

«Toutes ces projections sont très vertueuses et on n'imagine pas le fardeau social et surtout économique que ces maladies auraient fait peser sur le monde si elles n'avaient pas été combattues aussi efficacement, argue Antoine Flahault. Et ce résultat positif, qui profite à tout le monde, aux pays riches comme aux pays pauvres, on le doit à la solidarité entre les nations. Sans cela, on n'y serait jamais parvenus.»

LE ROULEAU COM-PRESSEUR DE TRUMP EST D'AUTANT PLUS DÉSASTREUX QUE LA SANTÉ PUBLIQUE EST UN DES DOMAINES QUI A LE PLUS RÉUSSI CES DERNIÈRES DÉCENNIES.

AIDE HUMANITAIRE

«INVESTIR DANS LES RÉFUGIÉS EST UNE NÉCESSITÉ SOCIÉTALE»

LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS RÉDUIT SÉVÈREMENT LA VOILURE À LA SUITE DE COUPES BUDGÉTAIRES.

LES CONSÉQUENCES SERONT DOULOUREUSES POUR LES RÉFUGIÉS DONT LE NOMBRE NE FAIT QU'AUGMENTER.



Karl Blanchet

Professeur et directeur du Centre d'études humanitaires de la Faculté de médecine

Formation: Après un master à l'École des hautes études en santé publique à Rennes, il obtient en 2012 un Doctorat en santé publique à l'Université de Salford (Royaume-Uni).

Parcours: Il est engagé en 1997 par l'ONG Handicap International et y dirige les programmes pour le Rwanda, le Mali et le Cambodge. En 2019, il est nommé professeur au Département de santé et médecine communautaire (Faculté de médecine) et directeur du Centre d'études humanitaires.

En juin dernier, à cause des coupes budgétaires brutales dont il est la cible, le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), basé à Genève, a été obligé de supprimer 3500 postes à travers le monde et de réduire de moitié les populations qui pourront bénéficier de ses programmes d'aide. En juillet, la même organisation internationale informe qu'elle et ses partenaires se mobilisent pour répondre aux besoins urgents des 150 000 nouveaux réfugiés qui sont arrivés au Bangladesh au cours des dix-huit derniers mois. Ainsi est résumée l'impossible équation que doit désormais résoudre l'aide humanitaire internationale: faire plus, beaucoup plus, avec moins, beaucoup moins.

Karl Blanchet, professeur et directeur du Centre d'études humanitaires (Faculté de médecine) et coprésident du Conseil de la santé mondiale du World Humanitarian Forum, revient précisément du sud du Bangladesh où il est resté deux semaines à Cox's Bazar, le plus grand camp de réfugiés du monde. Là s'entassent plus d'un million de Rohingyas fuyant les violences et les persécutions dont ils sont la cible en Birmanie. Le chercheur genevois s'y est rendu dans le cadre d'InZone, un programme de l'Université de Genève qui vise à offrir un accès à l'enseignement supérieur aux personnes vivant dans des contextes de conflit et de crise. Ce programme est déjà implanté dans les camps de Kakuma, au nord du Kenya, dans celui d'Azraq, en Jordanie, à Niamey et Diffa, au Niger. Il étend désormais ses activités à Cox's Bazar.

«*J'y ai supervisé la mise en œuvre d'un cours que nous avons commencé à donner et qui vise à former des personnes réfugiées à mieux gérer les situations sanitaires, telles que les épidémies*», explique Karl Blanchet. En tout, le camp abrite plus d'un million de Rohingyas. Le Bangladesh ne veut pas les intégrer et la Birmanie ne veut plus en entendre parler. En plus de vivre dans des conditions précaires, ils risquent de

perdre leur passeport, leur identité nationale, leurs droits. Les services de santé offerts par les organisations nationales et internationales sont de qualité mais les coupes budgétaires menacent la vie de milliers de personnes.

Arbitrages importants «*Le problème est le même partout*, remarque Karl Blanchet. *Les opérateurs humanitaires vont être obligés d'effectuer des arbitrages importants. Quelles zones géographiques faut-il couvrir et quels types de services faut-il fournir? De quelles maladies faut-il s'occuper en priorité? Combien de temps faut-il rester dans un pays où éclate un conflit avant de laisser la gestion de la situation à d'autres acteurs?* Ce qui est sûr, c'est que la dégradation des conditions de vie dans les camps de réfugiés risque d'être catastrophique.» L'une des tâches d'une agence comme le HCR consiste à mettre en place des services de santé publique qui préviennent l'apparition et la propagation d'épidémies, des mesures d'autant plus essentielles que dans ces lieux, la densité de population est très importante. Si elle ne peut plus le faire, les maladies contagieuses, y compris celles dont on pensait s'être débarrassés, risquent d'échapper à tout contrôle. Dans le contexte actuel, le système d'aide humanitaire, au lieu de les prévenir, devra réagir aux problèmes sanitaires lorsqu'ils surviendront. «*Mais réagir coûte beaucoup plus cher que prévenir*, avertit Karl Blanchet. *Et une telle stratégie obtient des résultats nettement plus incertains.*»

Par ailleurs, affaiblir le HCR envoie un signal très négatif aux pays hôtes – pas toujours les plus riches – qui abritent les camps de réfugiés et de migrants et consacrent en général beaucoup d'argent et d'énergie à cette activité. Le Kenya, par exemple, a déjà menacé plusieurs fois au cours des cinq dernières années de fermer le camp de Kakuma où vivent près d'un million de personnes originaires d'une vingtaine de pays. Jusqu'à présent, les pressions internationales l'en ont dissuadé. Privé d'une grande partie de ses

L'INTÉGRATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES DANS LA SOCIÉTÉ POURRAIT COMBLER DES LACUNES EN TERMES DE RESSOURCES HUMAINES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

moyens, le HCR n'aura peut-être plus assez de poids dans les négociations visant à convaincre les pays hôtes de continuer à assurer une protection aux réfugiés.

«Si l'on ajoute à cela les politiques anti-migratoires qui se durcissent un peu partout dans le monde – spécialement aux États-Unis avec les programmes ICE qui défrayent la chronique – le message qui est envoyé au monde par ces partis populistes est clair, estime Karl Blanchet. Ce n'est plus la peine d'investir dans les personnes réfugiées et les migrants. Alors qu'en réalité, c'est une nécessité sociétale. Protéger ces populations est un devoir pour nous, mais comporte maintenant un risque opérationnel considérable qui se double d'un risque politique maximal.»

L'intégration, la solution Cette situation délétère risque aussi de toucher les programmes menés par le HCR ainsi que par l'Office international des migrations (OIM) visant à promouvoir l'intégration des réfugiés et des migrants dans les populations des pays hôtes. *«L'intégration, c'est la meilleure solution, analyse Karl Blanchet. Cela revient bien moins cher que de 'parquer' les gens dans des camps pour des durées indéterminées. En Jordanie, par exemple, certaines personnes vivent dans le camp d'Azraq depuis trente ans. Quatre générations se succèdent parce qu'il n'y a pas d'autre solution pour elles. Aucun pays ne veut les accueillir.»*

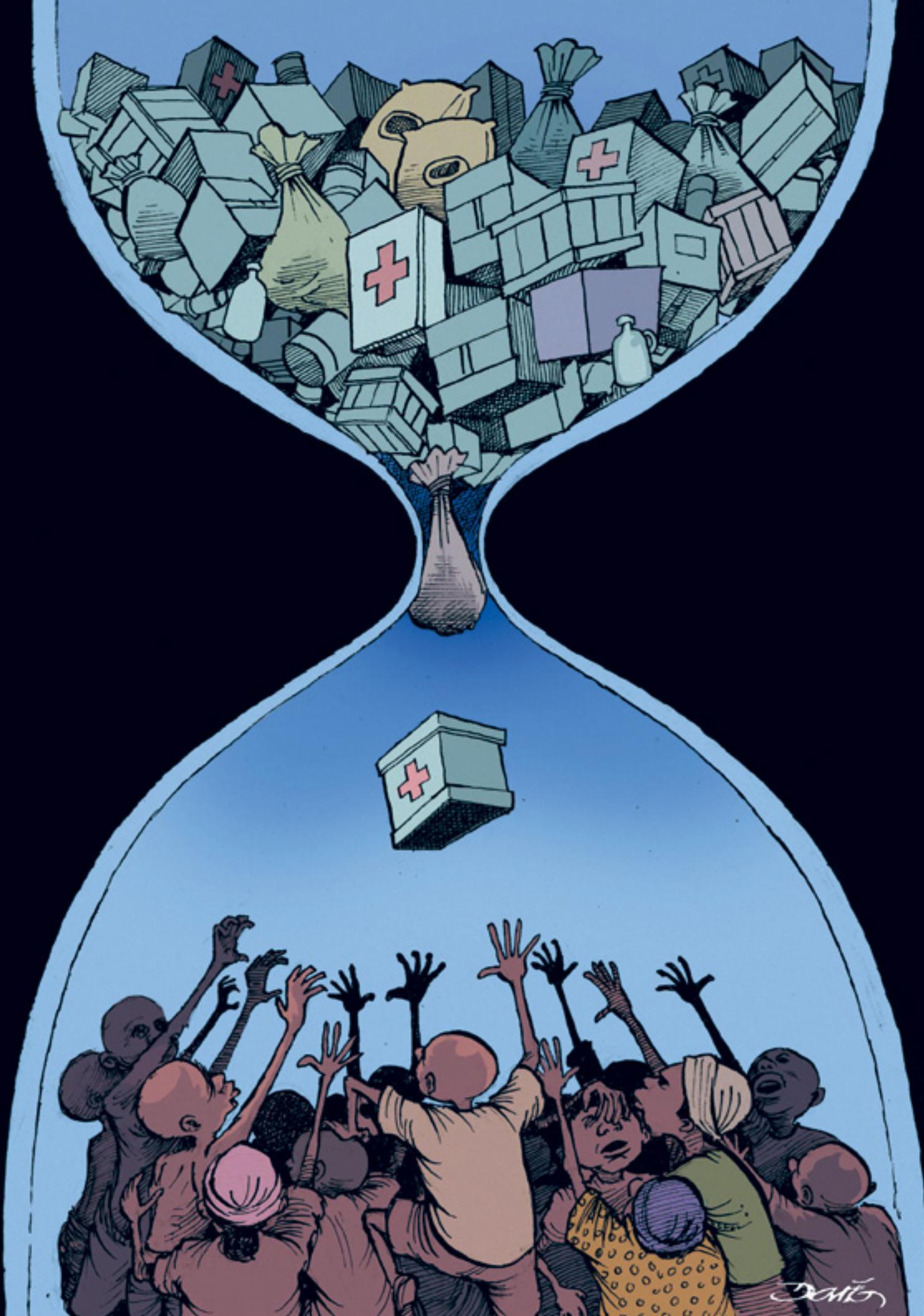
L'intégration des personnes réfugiées dans la société, tant crainte par les pays hôtes, pourrait pourtant rendre des services, comme combler des lacunes en termes de ressources humaines sur le marché du travail. De nombreuses expériences, notamment en Colombie, en Iran, en Jordanie ou encore au Portugal, ont montré que cela pouvait se traduire par des bénéfices réels. En Grèce, les réfugiés ont même eu accès à des appartements plutôt qu'à des camps et à des programmes de distribution d'argent liquide plutôt qu'à de la nourriture. *«Et cela a donné d'excellents résultats», note le chercheur.*

Nouvelle alliance internationale Le retrait généralisé des États-Unis de l'aide internationale n'affecte pas, pour l'instant, directement les activités de l'Université de Genève dans le domaine de l'humanitaire. Aussi bien le Centre d'études humanitaires qu'*InZone* travaillent avec les autorités cantonales et municipales genevoises qui sont engagées dans les programmes de recherche et de formation pour de nombreuses années.

Sur le terrain, on sent néanmoins des tensions. Le HCR demande par exemple de plus en plus aux chercheurs et chercheuses d'intervenir dans les camps de réfugiés. C'est d'ailleurs pour répondre à ces requêtes que des universités du monde entier ont mis sur pied une nouvelle alliance internationale, la Global University Academy, à la gouvernance de laquelle contribue fortement l'Université de Genève à travers son programme *InZone*. Le projet vise essentiellement à fournir des formations aux personnes réfugiées.

Le Centre d'études humanitaires resserre également ses liens avec les pays du Golfe, en particulier le Qatar, lequel joue un rôle déterminant dans la diplomatie humanitaire. Karl Blanchet collabore notamment avec l'Université Hamad Bin Khalifa à Doha pour mettre sur pied des cours en diplomatie humanitaire à destination des étudiants de la région (Palestine, Syrie, Yémen, Soudan, etc.).

«Doha est un peu la troisième capitale diplomatique humanitaire, après New York et Genève, explique Karl Blanchet. L'avantage des académiques du Qatar, c'est qu'ils ont accès à toute la région et à des groupes «atypiques» comme le Hamas en Palestine, les Houthis au Yémen ou encore les talibans d'Afghanistan pour les négociations humanitaires. C'est intéressant car il faut pouvoir parler avec tout le monde, ne serait-ce que pour négocier des accès à certaines populations pour des raisons médicales ou humanitaires. En retour, les Qatars sont intéressés par la capacité de la place genevoise à pouvoir négocier des situations importantes. Il y a donc une sorte d'échange de connaissances, de savoir-faire et de bonnes pratiques.»



HISTOIRE

LE MULTILATÉRALISME, ENFANT DE VIENNE

AUX YEUX DE L'HISTORIENNE OLGA HIDALGO-WEBER, LES DIFFICULTÉS QUE CONNAÎT AUJOURD'HUI **L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES** NE DOIVENT PAS FAIRE OUBLIER LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS LES PREMIERS PAS DE LA COLLABORATION INTERNATIONALE, DANS LE CADRE DU CONGRÈS DE VIENNE DE 1815.



**Olga
Hidalgo-Weber**
Chargée de cours
au Global Studies
Institute

Formation: Licence en histoire (1994), puis DEA (2007) à l'Institut universitaire de Hautes études internationales. Doctorat en histoire générale à la Faculté des lettres de l'UNIGE (2015).

Parcours: Fonctionnaire internationale à l'Unesco entre 1995 et 2004, elle rejoint l'UNIGE en 2008, en tant qu'assistante de recherche et d'enseignement. Elle reçoit le prix Francis Blanchard 2015 et le prix Robert Harvey 2016 pour sa thèse. Ses travaux portent sur l'histoire politique et sociale de la Grande-Bretagne, l'histoire de l'Europe, les organisations internationales, l'évolution des mémoires historiques et les questions de paix au XX^e siècle.

Ce n'est sans doute pas comme ça que l'empereur des Français voyait les choses. Mais, bien malgré lui, Napoléon a ouvert la voie à une nouvelle façon d'envisager les relations internationales, caractérisée par la coopération entre États. C'est en effet lors du Congrès de Vienne, censé rétablir la paix sur le Vieux-Continent après deux décennies de guerres napoléoniennes, que sont posées les bases du multilatéralisme. En septembre 1814, membres de familles royales, chefs de missions diplomatiques, accompagnés par des chevaliers de l'ordre de Malte, des représentants de juifs d'Allemagne, des militants en faveur de l'abolition de l'esclavage et une pléiade de pacifistes se rassemblent sur les rives du Danube pour régler le sort du vaincu, mais aussi pour dessiner les contours d'un nouvel ordre international fondé sur une paix durable.

«Depuis la nuit des temps, une partie de l'humanité passe son temps à se faire la guerre, tandis qu'une autre réfléchit à la manière de pacifier le monde, précise Olga Hidalgo-Weber, chargée de cours au Global Studies Institute. *La volonté de garantir la paix du système international est donc loin d'être une idée neuve. Certains érudits y réfléchissent dès le Moyen Âge, des juristes s'emparent aussi très tôt de la question, avant que le philosophe des Lumières Emmanuel Kant y consacre en 1789 un essai, Vers la paix perpétuelle, dans lequel il esquisse un ordre juridique et politique international fondé sur la raison. Le vrai tournant, cependant, c'est le Congrès de Vienne.»* Lors de ces dix mois de vifs échanges, de débats et de plaidoiries passionnés se crée en effet un climat de négociations et un système d'équilibre des forces qui perdure au-delà des limites de l'événement. Tout au long du siècle qui suit, chaque fois que l'ordre établi à Vienne est bousculé, les ambassadeurs des grandes puissances se réunissent pour s'efforcer de trouver une issue pacifique à la crise. Par ailleurs, on est alors à l'aube de la Révolution industrielle. Avec l'invention de la machine à vapeur, le développement de l'industrie et des échanges, le monde s'agrandit soudain. Et pour permettre au commerce de donner sa pleine mesure, il faut s'organiser et collaborer par-delà les frontières nationales.

Cette volonté se manifeste par la création, décidée à Vienne, de la Commission permanente pour la libre navigation sur le Rhin (1815), suivie en 1856 par une structure

similaire pour le Danube. Neuf ans plus tard, c'est l'Union télégraphique internationale, première organisation internationale permanente, qui voit le jour à Genève. En 1874, l'Union postale internationale pose ses valises à Berne, ville où est signée en 1890 la Convention internationale sur le transport ferroviaire de marchandises. Les microbes ne s'arrêtant pas aux frontières, les États européens fondent un Office international de santé publique (1904) et un Office international d'hygiène publique (1907), tous deux basés à Paris.

«Ces institutions pionnières, essentiellement techniques, sont extrêmement importantes pour le développement du multilatéralisme, explique Olga Hidalgo-Weber. Elles posent les bases de la coopération internationale en permettant de maintenir le dialogue entre les nations sur un certain nombre de sujets en dépit des aléas politiques. De fait, elles contribuent activement au maintien de la paix.»

Mais cela ne suffit pas. Les conflits deviennent même de plus en plus meurtriers. À Solférino (1859) et plus encore à Gettysburg (1863), l'artillerie moderne cause des ravages d'une ampleur inédite dans les rangs des fantassins. La prise de conscience qui en découle débouche d'abord sur la ratification de la Première Convention de Genève, en 1864, puis la fondation de la Croix-Rouge internationale en 1876, qui ouvrent la voie de l'aide humanitaire. Ensuite, une Cour permanente d'arbitrage en cas de conflit armé est créée à la suite de la première conférence de La Haye en 1899 et marque le début des efforts légalistes et juridiques en vue de régler les conflits internationaux.

Éviter les carnages L'énorme traumatisme engendré par «la der des ders» et ses 20 millions de morts permet de franchir un cap de plus. *«Vers la fin du conflit, explique Olga Hidalgo-Weber, les gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne mettent en place des comités pour réfléchir à la création d'une organisation qui permettrait d'éviter que de tels carnages se reproduisent. Ce mouvement, qui jouit d'un soutien croissant dans certains cercles (pacifistes, universitaires), rassemble des juristes, des philosophes, des personnalités publiques et quelques hommes politiques.»*

Les choses s'accélèrent avec Thomas Woodrow Wilson. Le 28^e président des États-Unis use, après l'entrée en guerre de son pays en 1917, de toute son influence pour concrétiser

son grand dessein: la création d'une organisation mondiale vouée au maintien de la paix dont il dessine les contours en 1918 dans un discours devant le Congrès américain.

Crée dans le cadre du Traité de Versailles en 1919, la Société des Nations (SDN) ouvre ses portes l'année suivante sur les bords du Léman. Elle marque une rupture fondamentale en prônant la négociation collective plutôt que la diplomatie secrète qui avait cours durant les siècles précédents – et que le président américain honnissait plus que tout. Mais elle porte aussi en son sein les germes qui conduiront à sa dissolution en 1946: l'absence des États-Unis, qui n'ont pas ratifié le Traité de Versailles, l'impossibilité de recourir à des forces armées en propre pour faire appliquer ses résolutions et un système de prise de décision à l'unanimité. Ce dernier ne laisse d'autre recours aux nations condamnées par la communauté internationale que de quitter l'institution (ce que feront le Japon, l'Italie et l'Allemagne) ou de s'en voir exclues (ce qui sera le cas de l'URSS).

Indéniable échec «Tous ces facteurs ont sans doute hypothéqué les chances de réussite de l'organisation, concède Olga Hidalgo-Weber. On ne peut pas nier son échec politique mais il ne faut pas pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain. Tout le travail accompli durant l'entre-deux-guerres n'a pas été vain et, contrairement à ce qu'on a souvent prétendu, les États-Unis y ont largement contribué.»

Bien que non membres de la Société des Nations, plusieurs experts américains participent

en effet aux nombreuses commissions créées au sein de la SDN. Les grandes fondations philanthropiques telles que Rockefeller, la Dotation Carnegie ou encore le Twentieth Century Fund sont elles aussi très actives dans le financement de programmes spécifiques, notamment dans le domaine de la santé publique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, certains organes clés de l'institution sont même transférés sur le sol américain, comme la Commission économique et financière, accueillie à Princeton pendant toute la durée du conflit.

Bien qu'inapte à juguler les tensions qui ont conduit à l'embrasement général de 1939, la SDN a néanmoins agi avec efficacité dans d'autres conflits mineurs comme dans celui opposant la Finlande et la Suède à propos des îles Åland ou dans celui entre la Colombie et le Pérou concernant le territoire de Léticia. Elle a par ailleurs su tirer profit du blocage politique dont elle était victime pour

diversifier ses activités. La création d'un Office des réfugiés a ainsi permis la mise en place du fameux «passeport Nansen» dont ont profité de nombreux réfugiés apatrides. Des efforts importants ont également été consentis dans le domaine sanitaire ou en matière de culture et d'éducation. L'octroi de mandats aux grandes puissances occidentales sur les territoires anciennement sous domination allemande ou ottomane marque, quant à lui, une première étape sur le chemin de la décolonisation en obligeant les mandataires à rendre des comptes tout en offrant une tribune internationale aux populations colonisées.

«Ces années ont aussi permis d'installer une culture de travail commune, ajoute Olga Hidalgo-Weber. C'est sous l'égide de la SDN que se construit la bureaucratie internationale, un domaine où tout est à faire, ainsi que le statut spécifique pour les fonctionnaires internationaux qui, après avoir prêté serment, ne sont plus redevables à leur pays d'origine mais à l'agence qui les emploie. Ces acquis serviront de fondements à l'Organisation des Nations unies (ONU) lorsqu'il s'agira une nouvelle fois de reconstruire le monde après 1945.»

«TOUT LE TRAVAIL DE LA SDN DURANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES N'A PAS ÉTÉ VAIN ET, CONTRAIREMENT À CE QU'ON A SOUVENT PRÉTENDU, LES ÉTATS- UNIS Y ONT LARGEMENT CONTRIBUÉ.»

Birmanie, à Gaza ou encore en Iran. «Nous sommes confrontés à une forme d'impasse, concède Olga Hidalgo-Weber. De plus en plus de voix plaident aujourd'hui pour une refonte de l'ONU mais l'absence de consensus international sur la question et le droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité empêchent toute réforme en profondeur. Tout n'est cependant pas perdu. Dans les couloirs de l'ONU, beaucoup d'échanges fructueux se font encore de manière officieuse. Cela fait plus d'un siècle que les nations ont compris qu'elles avaient un intérêt à collaborer. Les acquis sont nombreux, en matière juridique, scientifique, humanitaire et même politique et il serait déraisonnable de tout rejeter en masse. Cela étant, pour relever les défis qui nous attendent, il faudra sûrement inventer de nouveaux modèles, notamment en accordant davantage de place à la société civile, comme aux partenariats public-privé qui, à mon sens, seront des acteurs clés dans les décennies à venir.»



ÉCONOMIE

L'OMC À LA CROISÉE DES CHEMINS

SYMBOLE DE LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES AU COURS DE CES TROIS DERNIÈRES DÉCENNIES, L'ORGANISATION HÉRITIÈRE DES ACCORDS DU GATT TRAVERSE UNE GRAVE CRISE EXISTENTIELLE. **MINÉE PAR LES COUPS DE BOUTOIR DE L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE, ELLE DOIT SE RÉINVENTER SI ELLE ENTEND SURVIVRE.**

Les temps changent. Il y a 25 ans de cela, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), emblème d'une globalisation florissante, constituait le cœur de cible des mouvements altermondialistes. À Seattle comme à Genève, la rue réclamait la mise à mort du monstre ultralibéral. Une revendication que même le très sage Parlement cantonal genevois reprenait en partie à son compte en exprimant publiquement son opposition à toute tentative de renforcement de l'organisation. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts. Et même ses plus farouches opposants s'accordent aujourd'hui à dire que l'institution logée dans les murs du Centre William Rappard est un moindre mal par rapport à la loi du plus fort instaurée par l'actuel locataire de la Maison-Blanche. Le problème, c'est qu'entre-temps, l'OMC a perdu quelques plumes. Lâché par les États-Unis, son principal moteur jusque-là, le gendarme de l'économie mondiale est paralysé par

l'effritement de ses structures d'arbitrage, dans lesquelles les juges sont désormais aux abonnés absents. Pire: les mesures douanières annoncées au printemps par Donald Trump risquent de faire voler en éclats un des principes fondateurs du système commercial multilatéral, celui de la clause dite «de la nation la plus favorisée», qui empêche un pays d'accorder des traitements différents à ses partenaires. La bête n'est pourtant pas encore tout à fait morte. Et elle pourrait même trouver dans la crise actuelle l'opportunité de se réinventer. Le point sur la question avec Marcelo Olarreaga, professeur à la Faculté d'économie et de management.

Créée le 1^{er} janvier 1995 à Genève, l'OMC, qui compte aujourd'hui 166 États membres, est l'héritière du système financier international bâti à la fin de la Deuxième Guerre mondiale en vue de favoriser la reconstruction et le développement des pays touchés par le conflit.

Plusieurs instruments Pour y parvenir, plusieurs instruments sont alors mis sur pied. La Banque mondiale, qui a pour vocation de lutter contre la pauvreté en apportant des aides, des financements et des conseils aux États en difficulté, et le Fonds monétaire international, dont le but est d'assurer la stabilité des finances de la planète en fournissant des crédits aux pays en difficulté, voient ainsi le jour en juillet 1944, lors de la Conférence de Bretton Woods.

À défaut de s'entendre sur l'établissement d'une Organisation internationale du commerce, une vingtaine de pays signent trois ans plus tard l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Destiné à harmoniser les politiques douanières des États signataires, le texte porte alors sur 45 000 réductions tarifaires, soit près d'un cinquième du commerce mondial de l'époque.

«L'objectif des pays signataires était de mettre de l'ordre dans le vaste tissu d'accords bilatéraux qui existaient dans le monde à l'époque, précise Marcelo Olarreaga. Le multilatéralisme est souvent décrié parce qu'il permettrait aux puissants de dicter leur loi aux plus faibles en matière de commerce. On ne peut pas nier qu'il y a un peu de cela, mais le multilatéralisme profite aussi aux petits. À ceux avec qui personne ne souhaite signer un accord commercial et qui souffriraient de son absence. C'est l'esprit de l'article 1 du GATT, la fameuse clause de la nation la plus favorisée qui stipule que toute concession octroyée à un pays tiers doit être garantie à tous les autres pays signataires du traité et qui a depuis été progressivement élargie à l'ensemble de la planète.»

Faire avancer la machine Permettant de stabiliser les échanges et de prévoir de manière plus claire les flux commerciaux, le GATT ne concerne toutefois que le secteur des biens. Et c'est dans la perspective d'y adjoindre d'autres

secteurs économiques comme les services, l'agriculture, la pêche ou la propriété intellectuelle que l'OMC est finalement fondée en 1995. Pour faire avancer la machine, des réunions interministérielles sont périodiquement agendées (les célèbres rounds), avec des résultats qui n'ont pas toujours été à la hauteur des succès escomptés.

En 1998, lors du cycle dit «de Singapour», l'éventualité d'introduire des dispositions au sein de l'OMC sur le droit du travail est ainsi discutée. Proposition qui est rejetée au motif que le sujet doit rester la prérogative de l'Organisation internationale du travail, l'OMC se cantonnant à réglementer le commerce.

«Ce choix n'était pas dénué de sens, analyse Marcelo Olarreaga, mais il a en quelque sorte introduit le ver dans la pomme en alimentant de nombreuses tensions. Les décisions prises par chaque État en matière de législation du travail ont en effet des conséquences sur la valeur des concessions accordées en matière commerciale.»

Typiquement, lorsqu'un pays choisit d'augmenter le salaire minimum à l'intérieur de ses frontières, le coût de la production locale va automatiquement s'élèver, ce qui va se traduire par une hausse des importations et une baisse des exportations. Or, il n'existe actuellement aucun moyen au sein de l'OMC pour rééquilibrer la situation à moins de renégocier l'ensemble des accords.

«Ce manque d'agilité, poursuit le spécialiste, est préjudiciable dans la mesure où cela entrave toute tentative de réforme dans le domaine social ou environnemental à l'échelle nationale. Idéalement, il faudrait pouvoir renégocier automatiquement le contenu des concessions octroyées à l'international lorsqu'on modifie des règles nationales qui impactent l'économie mais cela n'est malheureusement pas à l'ordre du jour pour l'instant.»



**Marcelo
Olarreaga**

Professeur à la Faculté d'économie et de management

Formation: Après un Master of Arts en économie internationale à l'Université de Sussex (1992), il obtient un doctorat en économie à l'UNIGE (1996).

Parcours: Professeur d'économie à l'UNIGE depuis 2007, il a travaillé pendant plus de dix ans pour la Banque mondiale, puis à l'Organisation mondiale du commerce. Membre du Centre for Economic Policy Research à Londres, il a été professeur invité ou chercheur associé dans de nombreuses universités et centres de recherche, en France, en Uruguay, en Bolivie, en Belgique et en Suisse.

LE GENDARME DE L'ÉCONOMIE MONDIALE EST PARALYSÉ PAR L'EFFRITEMENT DE SES STRUCTURES D'ARBITRAGE, DANS LESQUELLES LES JUGES SONT DÉSORMAIS AUX ABONNÉS ABSENTS.

Les décisions prises à Seattle en 1997 et à Genève en 1999, présentées comme favorables aux pays en voie de développement et qui se sont rapidement avérées biaisées en faveur des pays riches, font, quant à elles, l'objet de vives critiques, y compris de la part de l'opinion publique.

«Le fou assis à la table» Lancé en 2002, le cycle de Doha est censé apporter une solution au problème. Mais les négociations s'enlisent rapidement avant d'être totalement bloquées par les États-Unis. Mécontente de certaines décisions concernant le grand rival chinois, taxées «d'activisme judiciaire», l'administration Obama durcit encore le ton dans les années suivantes en bloquant la nomination de certains juges au sein du fleuron de l'OMC, à savoir la cour d'appel chargée du règlement des différends. Une politique que Donald Trump accentue durant son premier mandat avant de suspendre le versement de la contribution financière américaine à l'OMC pour 2024 et 2025, puis de lancer sa folle croisade ciblant les droits de douane.

Dans un tel contexte, les négociations sont désormais au point mort. Les deux derniers rounds débouchent sur de très maigres résultats et il n'y a sans doute pas d'avancée majeure à attendre du prochain rendez-vous, fixé en 2026 au Cameroun. Mais si la situation est grave, elle n'est pas totalement désespérée.

D'abord, parce que si les États-Unis ont tourné le dos au rôle de moteur qu'ils jouaient traditionnellement au sein de l'OMC, ils en font toujours partie. Mieux, ils ont répondu aux demandes de consultation déposées par la Chine en février, conformément aux règles de l'institution, signe que Washington lui accorde encore un certain crédit.

Directrice de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala a, de son côté, rappelé en avril dernier que depuis le blocage de l'organe d'appel de l'institution, 41 litiges ont malgré tout été tranchés en première instance, chiffre supérieur à ceux qui ont fait l'objet d'un appel «dans le vide» et qui sont donc non résolus.

«L'OMC A ÉDICTÉ UN CERTAIN NOMBRE DE RÈGLES QUI PERMETTENT À L'ÉCONOMIE MONDIALE DE FONCTIONNER AVEC CERTITUDE. ET CETTE CERTITUDE A UNE VALEUR ÉNORME.»

Elle a également insisté sur le fait que, malgré l'offensive protectionniste de Donald Trump, 74% des échanges de marchandises dans le monde respectent toujours le sacro-saint principe «de la nation la plus favorisée».

À cela s'ajoute le fait que pour contourner les manœuvres américaines, une cinquantaine de pays – dont ceux de l'Union européenne ainsi que la Chine et la Suisse – ont mis sur pied une instance d'arbitrage alternative (le Multi-Party Interim Appeal Arbitration Arrangement/MPIA) représentant près de 90% du commerce mondial et qui fonctionne aujourd'hui sans entrave.

«Peut-être que Mme Okonjo-Iweala a raison de penser que la crise actuelle est une opportunité pour l'OMC de se réinventer, commente Marcelo Olarreaga. Mais ce qui me semble en tout cas certain, c'est que l'OMC est parvenue à édicter un certain nombre de règles qui permettent à l'économie mondiale de fonctionner avec certitude et que cette certitude a une valeur énorme, notamment pour des petits pays comme la Suisse. Pour la communauté internationale, la voie la plus sage consiste donc, à mes yeux, à continuer à se comporter de manière décente et à respecter les règles du jeu actuelles en s'efforçant de limiter les échanges avec le fou qui s'est récemment assis à la table familiale.»

TEXTES FONDATEURS

LA «MYTHOLOGIE ONUSIENNE» EN QUESTION

DANS SON DERNIER LIVRE, AURORE SCHWAB EXPLORE L'EXISTENCE POTENTIELLE D'UNE «MYTHOLOGIE ONUSIENNE» – UN ENSEMBLE DE VÉRITÉS PARADIGMATIQUES STRUCTURANT L'HISTOIRE GLOBALE AUTOUR **DE LA DIGNITÉ, DE L'ÉGALITÉ ET DE LA LIBERTÉ.**



Aurore Schwab

Chercheuse au Global Studies Institute (GSI)

Formation: Elle est titulaire d'un Master et, en 2016, d'un Doctorat en histoire et anthropologie des religions à la Faculté des lettres.

Parcours: Après avoir dirigé le certificat de formation continue «Religions et Gouvernance globale: comprendre, négocier et gérer la diversité culturelle et religieuse», elle est engagée à l'Institut d'études globales en 2020. En 2018, elle est lauréate du prix Fritz Stolz, pour des thèses d'excellente qualité en sciences des religions.

Les textes onusiens ont aujourd'hui une portée inégalée. La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), par exemple, disponible dans plus de 500 langues, figure dans le *Livre Guinness des records* comme le document non religieux le plus traduit au monde. Un document dans lequel chacun peut se reconnaître et qui proclame sur six pages que tous les êtres humains, quels que soient leur lieu de vie ou leur identité, disposent des mêmes droits et libertés. Ce texte, bien qu'il ne soit pas universellement respecté, loin de là, a façonné le monde en contribuant à créer un idéal de coexistence pacifique, dans lequel les individus seraient protégés de la cruauté possible – et souvent avérée – des États et des puissants. Pour autant, la DUDH et les autres déclarations de l'ONU auraient-elles contribué à fonder une «mythologie onusienne», comme le suggère la question en titre de l'ouvrage récent (*Une Mythologie onusienne?*) d'Aurore Schwab, chercheuse à l'Institut d'études globales (GSI)?

«Mon livre est une réflexion exploratoire, avertit d'emblée la chercheuse, docteure en histoire des religions. Et mon questionnement n'aboutit pas à la conclusion qu'il existerait une mythologie onusienne à proprement parler. Les textes de l'ONU, en effet, ne suivent pas la structure narrative des mythes, avec le récit de hauts faits de héros, de divinités ou d'autres demi-dieux. Mais on peut malgré tout retrouver des analogies entre les deux.»

Ainsi, pour celle qui est antiquisante de formation, les divinités dans la mythologie grecque ne sont pas seulement des êtres surhumains. On peut également les associer à des principes, que l'on retrouve dans les droits humains. Thémis, par exemple, est une déesse qui personnifie l'équité.

Elle donne naissance à trois sœurs, Eunomie, qui est la justice humaine dans son aspect légal, Dikè, qui est la justice humaine dans ses aspects moraux et pénaux et enfin Irène, qui incarne la paix.

Par ailleurs, les mythes, qui nous apparaissent aujourd'hui comme peu rationnels ou empreints de merveilleux, étaient dans l'Antiquité pris au sérieux – sans que cela exclue pour autant l'humour. On les mobilisait à de multiples occasions, notamment à des fins diplomatiques lors de la rencontre avec d'autres peuples. On retrouve le même sérieux dans les textes de l'ONU qui ont parfois demandé des années pour être produits et qui sont le fruit de consensus obtenus de haute lutte. Le moindre mot, la moindre virgule compte.

**LES DIVINITÉS
DE LA MYTHOLOGIE
GRECQUE NE SONT
PAS SEULEMENT DES
ÊTRES SURHUMAINS.
ON PEUT ÉGALEMENT
LES ASSOCIER À DES
PRINCIPES QUE L'ON
RETRouve DANS LES
DROITS HUMAINS.**

Prolongement de la réalité «Je voulais montrer que les récits que l'être humain se raconte ne s'opposent pas à la réalité», précise Aurore Schwab. Ils en sont le prolongement. Contrairement à une idée reçue souvent invoquée pour écarter des discours considérés comme dérangeants ou sans fondement, le mythe prolonge une réalité historique et culturelle en l'amplifiant ou en la transposant dans l'imaginaire. On pourrait parler d'une forme d'extrapolation ou d'extension symbolique. Quant aux textes de l'ONU, bien qu'ancrés dans la réalité historique de la Seconde Guerre mondiale, ils reposent sur une volonté de paix universelle qui relève malgré tout d'un désir utopique – un aspect que l'évolution du monde actuel ne fait que souligner.»

Par souci de précision, plutôt que de mythologie onusienne, Aurore Schwab préfère dès lors parler de discours métanormatif onusien, c'est-à-dire un système de normes fondamentales qui guide l'établissement et l'évaluation d'autres normes. Son livre est avant tout une analyse

des procès-verbaux qui ont conduit à la rédaction des différentes déclarations fondamentales de l'ONU (en l'occurrence la DUDH et les deux pactes internationaux relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels). Le travail se concentre particulièrement sur les droits humains relatifs aux femmes et aux religions (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes et Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discriminations fondées sur la religion ou la conviction).

Et cette analyse révèle que trois systèmes métanormatifs se chevauchent, se concurrencent et parfois se renforcent: celui des grandes religions, telles que le judaïsme, le christianisme, l'islam et l'hindouisme, celui des grandes idéologies, telles que le nationalisme, le socialisme, le communisme et le libéralisme, et celui des grands textes de l'ONU. Ces trois systèmes métanormatifs, écrit Aurore Schwab, font notamment appel à l'affirmation d'autorité, la dimension prescriptive et la volonté de façonner la pensée et le comportement des humains de façon durable. Ils prescrivent des normes qui constituent la coordination du groupe humain qui les produit, y compris les normes de production de nouvelles règles reconnues par le système lui-même. Une capacité métanormative, précisément, qui permet d'ailleurs au système et à ses acteurs de s'adapter à un contexte évolutif.

Généalogie des textes Le processus de genèse du dernier arrivé, le système onusien, est bien entendu influencé par les deux autres, puisqu'ils font partie des bagages des personnes ayant contribué à la rédaction des textes. À titre d'exemple, l'analyse «généalogique» des textes de l'ONU montre qu'à l'époque de la rédaction de la DUDH, le principal défenseur de la question de l'égalité entre hommes et femmes n'est pas le camp libéral. Un précurseur de la pensée libérale moderne comme John Locke, suivi plus tard par les penseurs des Lumières, estime en effet que l'homme est le maître de l'espace public et la femme la maîtresse de l'espace privé. Le problème, bien sûr, c'est que l'espace privé est inclus dans l'espace public, et non l'inverse, et que les lois, valables dans l'espace privé, sont produites dans l'espace public. Ce type de hiérarchie n'est pas remis en cause par le camp libéral lors des délibérations mais bien par le camp soviétique.

Par ailleurs, la présidente du Comité de rédaction de la DUDH, Eleanor Roosevelt, veuve de l'ancien président



américain Franklin D. Roosevelt, est longtemps favorable au maintien du mot *men* dans le premier article de la DUDH, qui parle, dans une première version, d'égalité *between all men*. Et ce sont la représentante indienne, la représentante brésilienne et les représentants de l'Union soviétique qui se sont battus pour le remplacer par *human*. En français, le mot homme est resté dans la version finale de la DUDH, pérennisant la confusion entre le genre masculin et l'espèce humaine.

Interdiction de l'avortement Cela dit, les tenants du libéralisme se sont battus pour des libertés fondamentales telles que celles d'expression, de conscience et de religion, des positions rarement soutenues par les Soviétiques ou les religieux.



Une Mythologie onusienne?

Généalogie textuelle des droits humains relatifs aux femmes et aux religions

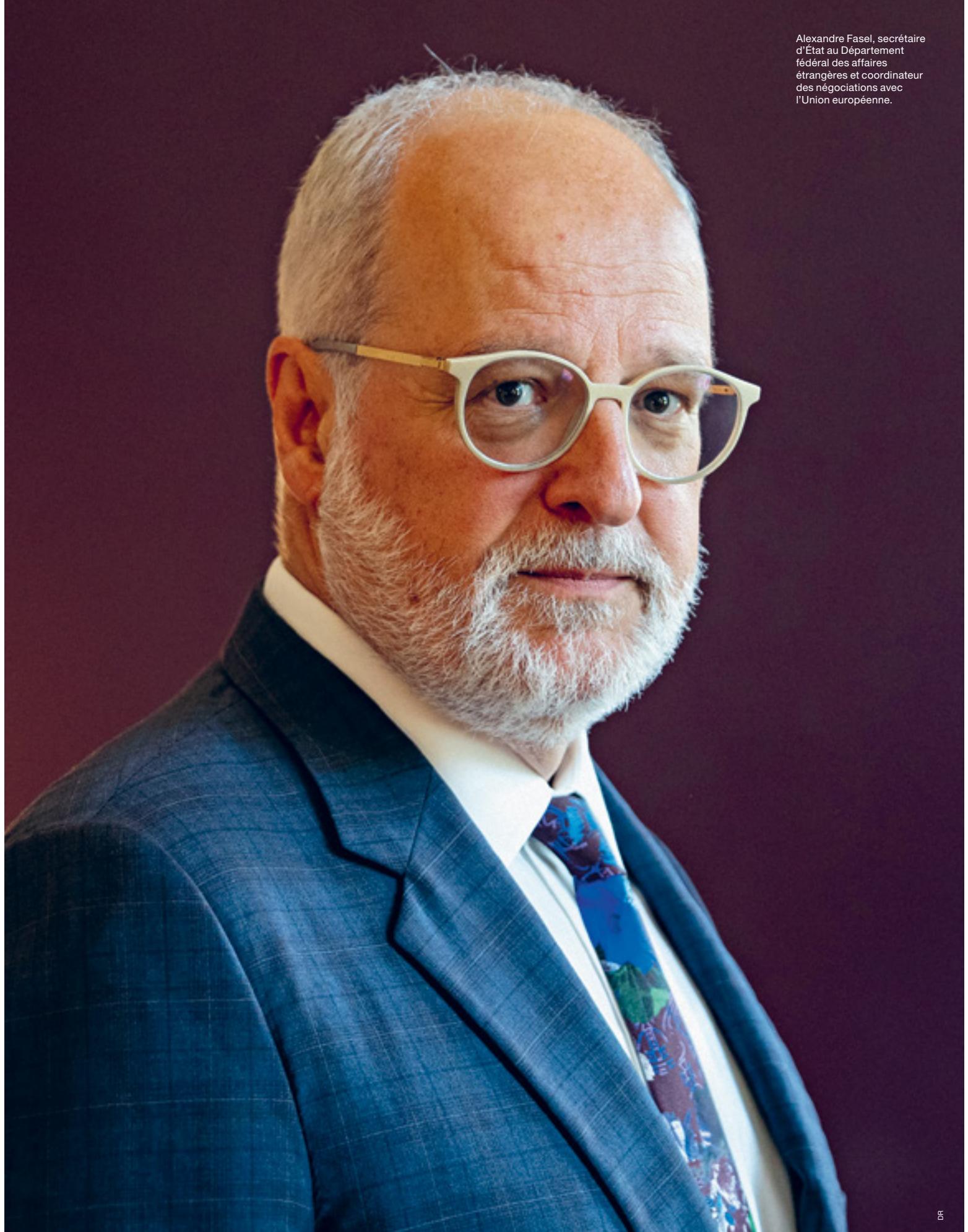
Par Aurore Schwab,
Éditions Peter Lang,
296 p.



De longs débats ont également porté sur le fait d'évoquer ou non une origine divine de l'homme dans la DUDH. Un tel ajout, qui aurait de toute façon difficilement pu satisfaire toutes les religions du monde (incluant les polythéismes), a finalement été abandonné. Il aurait d'ailleurs probablement définitivement ruiné les aspirations universalistes du texte.

De manière intéressante, le représentant catholique du Chili de l'époque a combattu l'idée de mentionner l'origine divine de l'homme. Il s'est pour cela appuyé sur la constitution de son propre pays qui évite précisément d'évoquer la providence par souci de cohésion nationale et en particulier par respect pour les peuples autochtones qui ne se reconnaissent pas dans une telle déclaration. Un autre représentant du Chili a toutefois milité en faveur

de l'inscription de l'interdiction de l'avortement dans la DUDH, considérant que cet acte était un principe antiscientifique et contradictoire avec l'interdiction de priver un individu de sa vie. Les débats ont en effet tourné autour de la question de savoir si la vie était un droit absolu dès la fécondation ou plus tard dans le processus de gestation. Car dans l'esprit de nombreux religieux et croyants, la position antiavortement est perçue comme une évidence universelle. Il a donc fallu, une fois encore, de longues discussions pour leur faire comprendre que ce n'était pas le cas – et aboutir, faute de consensus, à la décision de ne pas inclure cette question dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

A portrait photograph of Alexandre Fasel, a man with light brown hair and a full, grey beard. He is wearing white-rimmed glasses and a dark blue suit jacket over a white shirt and a patterned tie. He is looking slightly to his right with a neutral expression. The background is a solid dark red.

Alexandre Fasel, secrétaire
d'État au Département
fédéral des affaires
étrangères et coordinateur
des négociations avec
l'Union européenne.

BILATÉRALES III: «LA CLÉ DU SUCCÈS A ÉTÉ DE CHANGER DE MÉTHODE»

LA CONCLUSION DES NÉGOCIATIONS ENTRE LA SUISSE ET L'UNION EUROPÉENNE A DÉBOUCHÉ SUR UN ACCORD, ACTUELLEMENT EN PHASE DE CONSULTATION, QUI FIXE LES BASES DE LA RELATION ENTRE LES DEUX PARTIES POUR LES PROCHAINES DÉCENNIES. **ENTRETIEN AVEC ALEXANDRE FASEL**

Les dés sont jetés. Après des mois d'après négociations, la Suisse dispose d'un nouvel accord avec l'Union européenne. Ce texte de près de 1500 pages, qui porte à la fois sur des questions institutionnelles et sur de nouveaux domaines tels que la santé, la sécurité alimentaire ou l'électricité, permet de relancer la voie bilatérale après la crise du printemps 2021 autour de l'accord-cadre. En phase de consultation jusqu'au 31 octobre, les «Bilatérales III» devront toutefois être soumises aux Chambres, puis au peuple avant leur entrée en vigueur. Le point avec Alexandre Fasel, secrétaire d'État au Département fédéral des affaires étrangères et coordinateur des négociations avec l'Union européenne, qui était de passage à l'Université de Genève dans le cadre d'une conférence donnée le 26 juin dernier.

Campus: Après l'échec des négociations sur l'accord-cadre avec l'Union européenne en 2021, le Conseil fédéral a choisi de relancer la voie bilatérale. Quels étaient les principaux enjeux des négociations qui ont abouti à la conclusion de ce nouvel accord?

Alexandre Fasel: L'enjeu principal, c'était tout simplement de préserver la voie bilatérale. Cette façon qui a toujours été la nôtre de régler nos relations avec l'Union européenne (UE) et qui devrait rester la nôtre dans les années à venir. L'objectif de la négociation en tant que telle consistait à la fois à stabiliser et à développer ce mode de coopération. Et ce, de manière simultanée.

C'est-à-dire?

Depuis que la Suisse s'est engagée dans la voie bilatérale, notre pays a négocié une multitude de traités et d'accords avec l'UE qui touchent à des domaines très divers. Mais ces accords sont statiques. Ce qui signifie que leur actualisation dépend de la volonté des parties. Le risque de voir la situation juridique en Suisse et au sein de l'UE différer en raison de développements divergents existe. L'UE a d'ailleurs décidé en 2021 de ne pas actualiser l'accord sur les obstacles techniques au commerce dans le secteur des dispositifs médicaux malgré l'équivalence du droit suisse. Aussi, l'UE a fait savoir à la Suisse au tournant des années 2010 qu'il était impératif de régler ces problèmes institutionnels avant de conclure tout nouvel accord. La grande réussite de la dernière négociation, c'est que nous avons réussi à avancer sur les deux sujets d'un seul coup.

Dans quel climat se sont déroulées les négociations, la Suisse ayant claqué la porte au nez de l'UE il y a quatre ans de cela?

L'accord-cadre, qui n'a jamais abouti, visait précisément à répondre au souhait de l'UE de régler les questions institutionnelles avant toute négociation de nouveaux accords. Face à l'impossibilité de trouver un terrain d'entente, surtout sur des intérêts essentiels pour la Suisse, le Conseil fédéral a choisi de tirer la prise, ce qui a engendré une rupture de confiance et une certaine méfiance de la part de l'UE à l'égard de la Suisse. C'est dans ce

contexte que le Conseil fédéral a proposé de changer de méthode et d'approche.

En quoi consistait cette nouvelle stratégie?

D'abord à négocier de nouveaux accords bilatéraux dans certains domaines spécifiques tout en réglant, en même temps, les questions institutionnelles au cas par cas et non de manière globale. Ensuite, plutôt que de rentrer tête baissée dans une nouvelle négociation et risquer d'aller au casse-pipe, le Conseil fédéral a proposé de prendre le temps de mener une phase exploratoire pour se mettre d'accord sur l'objet exact des discussions, sur les problèmes précis à régler ensemble et sur les solutions communes envisagées. De plus, il a conféré au dossier européen une grande assise politique interne, pour assurer la faisabilité et l'acceptation des solutions trouvées avec l'UE dans notre pays. Et il s'est avéré que ces trois choix tactiques et politiques ont été la clé du succès. Les négociations ont certes été ardues, parce que chacune des deux parties souhaitait obtenir un résultat maximum, mais les dix-huit mois consacrés à la phase préparatoire avaient permis de se dire les choses, de rapprocher nos positions mutuelles et de recréer une relation de confiance. Si bien qu'au final, l'accord conclu est bon et équilibré.

Pour la Suisse, l'Union européenne est un partenaire indispensable. Mais la réciprocité n'est pas forcément vraie. En tant que négociateur, quelle était votre marge de manœuvre?

En effet, les négociations, conduites du côté suisse par le négociateur en chef Patric Franzen, n'ont pas été une promenade. Ni pour la Suisse ni pour l'UE. Il y a effectivement une asymétrie en termes de taille et de poids économique entre la Suisse et l'Union européenne. Mais chacun de nous est pour l'autre un partenaire important. La Suisse n'est pas une entité totalement négligeable pour l'UE. Du point de vue de cette dernière, ce qui est essentiel, c'est d'avoir des relations solides et stables avec ses partenaires tout en sauvegardant ses principes de base et l'intégrité de son marché intérieur. Du moment que cela est garanti, l'UE a tout intérêt à la participation d'une économie forte, innovante, à la pointe de la technologie comme celle de la Suisse. Notre pays étant par ailleurs une grande puissance en termes de science et de recherche, sa participation à des programmes de coopération comme Horizon constitue également un bénéfice certain.

Sur ce plan-là, quelle est la situation aujourd'hui?

En ce qui concerne le programme Horizon Europe, nous sommes parvenus à négocier une solution transitoire qui a permis aux chercheurs en Suisse de participer aux appels à projets du programme ouverts pendant les négociations en 2024. Cette solution transitoire a ensuite été élargie à tous les appels à projets ouverts en 2025 d'Horizon Europe, mais aussi des programmes Digital Europe et Euratom, dès la conclusion matérielle des négociations. Si l'accord est signé avant mi-novembre 2025 et qu'il est appliqué provisoirement avec effet rétroactif, les projets des chercheurs en Suisse évalués positivement pour cette année seront financés par l'UE. Pour Erasmus+, les fonds pour financer une participation dès 2027 devront encore être approuvés par le Parlement.

Quels sont les autres domaines concernés par ce nouvel accord?

La Suisse a obtenu satisfaction sur un certain nombre de points. De nouveaux accords bilatéraux ont été conclus dans les domaines de l'électricité, de la santé et de la sécurité alimentaire. Et d'autres déjà existants portant

sur la libre circulation des personnes, le transport aérien et terrestre, l'agriculture ou la reconnaissance mutuelle ont été stabilisés. Une solution satisfaisante a également été trouvée sur la reprise dynamique du droit communautaire ou la mise en place d'une procédure solide de règlement des différends qui constituaient des demandes de l'UE.

En quoi consiste le compromis trouvé sur ces deux sujets, sources d'opposition en Suisse?

Sur la reprise du droit, ce qu'il faut comprendre, c'est que la Suisse ne reprend pas l'ensemble de l'évolution du droit communautaire. Cela ne concerne que quatre des accords sur le marché intérieur existants et

«NOTRE PAYS ÉTANT UNE GRANDE PUISSANCE EN SCIENCE ET EN RECHERCHE, SA PARTICIPATION À DES PROGRAMMES COMME HORIZON CONSTITUE UN BÉNÉFICE CERTAIN.»

deux nouveaux accords. De plus, dans des domaines clés comme la libre circulation, la protection des salaires, les transports terrestres et l'électricité, la Suisse a obtenu des exceptions protégeant ses intérêts essentiels. C'est donc très spécifique et cela n'a rien d'automatique. Par ailleurs, nous gardons toute latitude pour opérer ces transformations de manière autonome et dans le respect des procédures nationales.

Qu'en est-il pour le règlement des différends?

Jusqu'ici, les désaccords étaient réglés par un comité mixte composé par des fonctionnaires

chargés de l'application de ces traités et qui se réunissaient une fois par année. Cela permettait d'échanger nos points de vue, de pointer ce qui ne fonctionne pas, mais dans les faits, les problèmes n'étaient pas réglés. Dorénavant, nous disposons d'un outil efficace. Si un différend survient, la première étape est toujours le comité mixte. Mais si on n'arrive pas à se mettre d'accord, chacune des deux parties peut en référer à un tribunal arbitral paritaire qui doit trancher la question. Dans les cas où, pour prendre une décision, il est nécessaire de se référer à un article du droit européen dont l'interprétation est problématique, le tribunal arbitral peut demander un avis à la Cour européenne sur ce point précis, si cela est pertinent et nécessaire pour résoudre le cas. Il

n'est donc pas du tout question de mettre le destin de la Suisse dans les mains de juges étrangers puisque la décision finale revient dans tous les cas à une instance dans laquelle notre pays est représenté à parts égales avec l'UE.

En Suisse, la gauche est hostile aux mesures de l'accord portant sur le travail détaché par crainte de dumping salarial...

Sur cette question de la protection des salaires et des conditions sociales, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche a conduit, parallèlement aux tractations avec l'UE, une négociation avec les partenaires sociaux. Cela s'est concrétisé par la proposition d'un paquet de 14 mesures offrant des garanties tant sur les conditions salariales que sur la protection sociale et la couverture des frais associés aux travailleurs détachés. À l'heure actuelle, il existe un consensus entre les partenaires sociaux sur 13 des 14 mesures. Celle qui est encore discutée porte sur la protection contre les licenciements abusifs des personnes syndiquées. C'est un vieux problème qui n'a rien à voir avec le contenu du paquet négocié et pour lequel on peut espérer une solution dans les prochains mois.

La présidente de la Confédération suisse, Viola Amherd (à droite), s'entretient avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen (à gauche), lors d'une conférence de presse le vendredi 20 décembre 2024 marquant officiellement la conclusion des négociations entre l'UE et la Suisse.



KEYSTONE/ALESSANDRO DELLA VALLE

L'opposition de la droite, quant à elle, porte sur le droit des citoyens de l'UE dont elle ne veut pas.

Les cercles eurosceptiques ont une autre vision de notre relation à l'Europe. Ils ne veulent pas d'une reprise dynamique des acquis communautaires ni d'une procédure de règlement des différends telle qu'elle a été dessinée et, tant qu'à faire, ils souhaitent aussi restreindre la libre circulation des personnes. Nous sommes là face à une opposition de principe qui n'est pas compatible avec la voie bilatérale que nous essayons de stabiliser et développer. Cela dit, je tiens à préciser que le maintien de la libre circulation des personnes tel que nous l'avons négociée reste associé au fait d'avoir un emploi. Ceux qui n'en ont pas ne peuvent donc pas entrer en Suisse et ceux qui n'en ont plus doivent quitter le pays.

Quel est le calendrier pour les mois à venir?

Le texte du paquet Suisse-UE est en phase de consultation depuis le mois de juin et jusqu'au 31 octobre. Cette procédure porte sur l'ensemble du paquet, c'est-à-dire non seulement le texte des accords, mais aussi les mesures de mise en œuvre et d'accompagnement qui sont proposées par le Conseil fédéral. Sur les accords, on ne peut que dire oui ou non. En revanche, nous disposons d'une grande latitude pour mettre en musique ces accords à notre façon. Et c'est là tout l'intérêt de cette phase de consultation qui devrait déboucher sur un bon millier de prises de position.

Celles-ci devront être analysées avant d'éventuellement amender les mesures de mise en œuvre et d'accompagnement proposées par le Conseil fédéral. Le message final sera probablement soumis au Parlement au printemps 2026, puis, en cas de référendum après le débat parlementaire, le texte fera l'objet d'une votation populaire.

Êtes-vous serein face à ces échéances?

Oui, parce que l'objectif du Conseil fédéral est clair et que la transparence sur la négociation, son résultat et sa mise en œuvre, a été totale. L'ensemble du processus a été très inclusif et correspond à la façon dont la Suisse fonctionne. Et je suis de ceux qui acceptent cette vérité profonde qui consiste à dire que la Suisse ne fait que ce sur quoi elle arrive à se mettre d'accord.

Est-ce qu'un refus est envisageable?

Ce n'est pas souhaitable, car ce texte jette les bases de notre relation avec l'Europe pour les vingt à trente prochaines années. Un refus ne signifierait pas pour autant la fin de la Suisse. Mais ce serait indiscutablement la fin de la voie bilatérale comme nous la connaissons.

Quelles alternatives nous resterait-il dès lors pour régler notre relation avec l'Europe?

Dans le sens d'une plus grande intégration, on peut choisir l'adhésion mais celle-ci ne recueille qu'environ 10% d'opinions favorables

dans les sondages. La question ne se pose donc pas, contrairement aux votations sur l'Espace économique européen (EEE) de 1992 où elle avait contaminé le débat et mené au rejet des accords par le peuple et les cantons. La seconde possibilité est une quasi-adhésion, à l'image de la solution trouvée pour Andorre ou Saint-Marin. Ce choix implique cependant d'être intégré à l'union douanière, ce que la Suisse ne souhaite pas afin de pouvoir conserver la possibilité de conclure des accords commerciaux spécifiques avec le reste du monde. Adhérer à l'EEE n'est pas une option non plus car cela signifie qu'il faudrait adopter l'ensemble des règles régissant le marché intérieur européen, ainsi que l'intégration à des structures supranationales, ce qui est exclu. Reste la solution minimale qui consisterait à avoir une simple relation de libre-échange comme l'Ukraine, l'Angleterre ou le Canada. Mais nous aurions beaucoup à y perdre.

Est-ce que les récentes décisions de Donald Trump sur les taxes douanières ont une influence sur le débat autour de l'Europe?

Nous sommes dans une grande période d'incertitude qui voit tous les points de repère et de référence s'estomper. L'UE est notre principal partenaire économique et pour un pays qui est très fortement dépendant de ses exportations, c'est une relation quasiment vitale. Par ailleurs, par les temps qui courent, une bonne relation avec l'Europe est en passe de devenir une nécessité stratégique.



UN DENDROCHRONOLOGUE AU PAYS DES GRIZZLIS

SOUTENU DEPUIS MARS 2025
PAR LE FONDS NATIONAL DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,
LE PROJET HOOLOGOYH VISE
À MIEUX COMPRENDRE
LES CONSÉQUENCES DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE
DANS LES FORêTS
DU GRAND NORD. UN
TERRITOIRE QUI COMPTE
PLUS D'ÉLANS, DE LOUPS
ET D'OURS QUE
DE SCIENTIFIQUES.

« **S**i vous êtes confronté à un ours noir, il faut faire face et riposter en espérant pouvoir le dissuader. Alors que vous avez affaire à un grizzli, il ne faut pas bouger et rester calme jusqu'au dernier moment, même s'il fait mine de vous attaquer parce que, souvent, c'est du bluff.» Professeur à la Section des sciences de la Terre et de l'environnement (SSTE) et spécialiste reconnu en dendrochronologie (discipline qui consiste à étudier les cernes des arbres pour analyser le changement climatique), Markus Stoffel ne s'est pas soudainement converti à l'éthologie. Ce type de connaissances – ainsi que quelques rudiments de survie dans les forêts du Grand Nord américain – sont toutefois indispensables au bon déroulement de son dernier projet de recherche, baptisé «Hoolgoyh», qui signifie «glissement répétitif» en langue athapascane. Un travail lancé en 2023, d'abord dans le cadre d'un congé scientifique passé en partie en famille, puis poursuivi avec le soutien, depuis mars 2025, du Fonds national de la recherche scientifique ainsi que des autorités états-unies, qui a conduit le chercheur à s'aventurer à trois reprises au beau milieu de l'Alaska, sur les contreforts des Brooks Range.

Longue de 1100 km pour une largeur de 240 km, la chaîne de montagnes des Brooks

traverse la quasi-totalité de l'Alaska d'ouest en est. Son point culminant est le mont Isto avec ses 2736 mètres.

Lobes instables Tout comme les Alpes, ce territoire, situé au-delà du cercle polaire, est particulièrement affecté par le changement climatique qui s'y manifeste notamment par une instabilité croissante de ce que les populations locales appellent les *Frozen Debris Lobes* (FDLs). Soit des masses de terre, de roches, d'arbres et de glace qui, entraînées par le dégel du pergélisol sur les versants des montagnes, se comportent à peu de chose près comme les glissements de terrain que nous connaissons sous nos latitudes.

Souvent larges de 100 à 500 m, épais de 20 à 50 m, s'étendant sur près d'un kilomètre ou plus, ils peuvent se déplacer à une vitesse de plus de 2 cm par jour et jusqu'à plusieurs dizaines de mètres par an. Certains d'entre eux constituent une menace réelle pour les rares infrastructures de la région, et notamment pour l'oléoduc transportant le pétrole extrait sur la côte nord du continent. Assurer la protection de ces installations n'est cependant pas le but premier du projet conduit par Markus Stoffel

«Il se trouve que l'un des responsables de l'entreprise qui gère le pipe-line dans la région est



MARKUS STOFFEL

Retour dans la vallée après une journée de labeur sur les «Frozen Debris Lobes».

le père du technicien qui nous accompagnait lors de notre dernier séjour sur place, en mai dernier, explique Markus Stoffel. En discutant avec lui, nous avons rapidement compris que, pour autant que le prix du pétrole reste stable, le fait que les versants bougent ne constitue pas vraiment une préoccupation pour eux. Ils souhaitent bien sûr identifier les sites à risque mais ils ne cherchent pas forcément de solution pour remédier au problème dans la mesure où ils font suffisamment de bénéfices pour déplacer leur installation si cela s'avère nécessaire.»

Les cernes du petit âge glaciaire D'un point de vue strictement scientifique, les FDLs revêtent néanmoins un intérêt qui dépasse le cadre local. Peu étudiées, et encore mal connue, ces curiosités géomorphologiques témoignent en effet de changements qui, bien que de nature différente, ne sont pas si éloignés de ce qui se passe actuellement dans les Alpes. Modéliser leur comportement permettrait ainsi de mieux comprendre comment le changement climatique peut influencer le type de processus auquel on a récemment assisté à Blatten, par exemple.

«Contrairement aux terrains sur lesquels nous sommes habitués à travailler dans nos régions, précise Markus Stoffel, les sites d'étude en Alaska se trouvent à une altitude relativement basse (entre 600 et 1200 mètres). On y trouve à la fois du pergélisol et des arbres parfois vieux de plusieurs centaines d'années et dont l'analyse des cernes permet de reconstituer l'évolution du climat et des instabilités de versants de la fin du petit âge glaciaire, vers la fin du XIX^e siècle, jusqu'à nos jours.»

Encore faut-il être en mesure d'approcher les fameux arbres, ce qui n'est pas une mince affaire. Si vous voulez rejoindre les forêts du Grand Nord depuis Genève, comptez en effet une vingtaine d'heures de vol et trois escales pour rejoindre la ville de Fairbanks. À partir de là, le reste du chemin (huit heures de trajet sans compter les inévitables crevaisons) vers Wiseman, but du périple, se fait en jeep ou en camion, via la Dalton Highway, qui n'a d'autoroute que le nom, puisqu'il s'agit d'une piste de terre truffée de *pot holes*, de nids-de-poule causés par des infiltrations d'eau pouvant mesurer 30 à 40 centimètres de diamètre pour une profondeur allant jusqu'à un mètre.

Avant de prendre la route, il faut toutefois veiller à emporter tout le matériel et les vivres nécessaires à l'expédition, y compris de l'essence en suffisance, payée 3 fois plus cher que dans le reste du pays. Car, après une station-service à mi-parcours, qui permet surtout de remettre en état les pneumatiques mis à rude épreuve, on ne trouve plus grand-chose à Wiseman, hormis un Bed and Breakfast tenu par un couple d'allemands qui offre le gîte, dans des cabanes en rondins spartiates mais confortables, ainsi qu'un petit déjeuner constitué de pancakes, d'omelettes et d'un «Swiss miss», soit un peu de poudre chocolatée diluée dans de l'eau.

L'ours à l'œil «Outre le matériel scientifique, j'ai acheté des vivres pour les six membres de l'équipe ainsi que deux caisses de jus d'orange que j'ai placées au congélateur pendant une nuit afin de tenir au frais les aliments périssables une fois en route, parce



Brooks Range

La chaîne de montagnes des Brooks traverse l'Alaska d'ouest en est. Ce territoire quasiment désertique est sillonné par la Dalton Highway et l'oléoduc trans-Alaska qui raccorde les champs de pétrole de Prudhoe Bay, sur la côte nord de l'Alaska.

Altitude maximale:

2736 m sur le mont Isto

Longueur:

1100 km

Largeur:

240 km



MARKUS STOFFEL

que sur place il n'y a pas de réfrigérateur, détaille Markus Stoffel. Le terrain étant très humide, je me suis aussi muni de bottes en néoprène, de guêtres et j'ai pris protections contre les moustiques pour toute l'équipe. Après avoir été formé à son utilisation, chacun a également reçu son spray anti-ours ainsi qu'une radio permettant de rester en contact permanent une fois dans la nature. Enfin, tous les membres de l'équipe ont été formés au comportement à adopter en cas de rencontre avec un plantigrade, ainsi qu'à faire la différence entre un ours noir et un grizzli, ce qui n'est pas toujours une mince affaire dans la mesure où il ne suffit pas de se fier à la couleur de leur pelage, qui peut beaucoup varier.

Avec ses 11 habitants permanents, Wiseman, un ancien village de chercheurs d'or fondé au début du XX^e siècle, tient lieu de camp de base à l'équipe qui dispose lors de ce dernier séjour de treize jours sur place. Les douze premiers sont consacrés à la récolte de données, le dernier à un repos bien mérité.

Le rythme de travail que s'est imposé le petit groupe de chercheurs, constitué de Markus Stoffel, de deux doctorants et d'un postdoctorant issus de l'Université de Genève, d'une

scientifique de l'Université de Fairbanks ainsi que d'un technicien, est en effet assez soutenu: lever à 6 h, puis trajet en camion pour se rapprocher autant que possible du point retenu pour les prélèvements, suivi d'environ une heure de montée sur un terrain difficile, soit environ 80 kilomètres sur l'ensemble du séjour. «Entre la boue, les restes de neige et les torrents gelés, le sol est relativement glissant, précise Markus Stoffel. Si bien que nous nous sommes souvent retrouvés à quatre pattes, soit à la suite d'une chute, soit parce que c'était le seul moyen de continuer à avancer. Et comme il n'y a pas de sentier, il faut trouver sa route au GPS à partir des repères pris sur la carte, ce qui n'est pas toujours facile car certaines zones sont couvertes d'arbustes extrêmement denses qui les rendent quasiment impénétrables.»

Après la récolte des échantillons, retour par le même chemin, avec une trentaine de kilos supplémentaires sur le dos pour la descente vers le véhicule, avant de regagner Wiseman aux alentours de 20 h. Une fois de retour au gîte, il faut encore trier et archiver la récolte quotidienne, préparer le repas du soir, ranger le matériel et mettre à sécher des vêtements

souvent détrempés par l'humidité ambiante, ce qui porte l'heure du coucher aux alentours de 22 ou 23 h.

Coupes à la chaîne Contrairement à ce qui se passe généralement pour les études menées en milieu alpin, où les chercheurs procèdent par carottage, les prélèvements ont, cette fois-ci, été effectués à la tronçonneuse, par les bons soins du technicien, l'équipe ayant obtenu des autorités locales l'autorisation d'abattre 1000 arbres durant leur séjour.

C'est à Markus Stoffel qu'il appartenait de sélectionner les candidats retenus en fonction de leur emplacement et de leur forme.

Au sein des forêts qui recouvrent les *Frozen Debris Lobs*, on trouve des épicéas vieux de 300 à 400 ans qui surfent depuis leur naissance sur ce terrain instable. Il en résulte diverses déformations qui peuvent aller dans un sens comme dans l'autre et dont les traces restent visibles pour qui sait regarder. «Lorsqu'un arbre est incliné, il cherche à se remettre en position verticale en produisant du bois de compression du côté où il est penché», explique le dendrochronologue. Or, ces

Pouvant atteindre une largeur de 100 à 500 m et s'étendre sur plus d'un kilomètre, les «Frozen Debris Lobes» se déplacent à une vitesse de plus de 2 cm par jour.

épisodes, qui peuvent durer cinq ans dans un sens puis dix ans dans un autre, laissent des traces dans les cernes de l'arbre. En recoupant un nombre suffisant d'échantillons dont les coordonnées ont été soigneusement répertoriées, on peut reconstituer l'instabilité de ces versants sur une période relativement longue. Et éventuellement produire des modèles permettant de comprendre comment ce type de milieu peut évoluer en fonction du changement climatique, ce qui est précisément l'objectif de cette mission.»

Au final, l'équipe n'aura finalement sacrifié que 600 individus pour les besoins de l'étude. Et pas forcément de gaîté de cœur. «Ce n'est pas une façon de procéder que j'apprécie particulièrement, dans la mesure où il n'est jamais agréable de couper un arbre, mais dans le cas présent, en discutant avec des représentants des premières nations, on a su que ces végétaux étaient de toute manière condamnés «à plus ou moins court terme» par l'évolution du climat. Les abattre est donc un moindre mal qui nous a permis d'obtenir des informations plus complètes parce que sur un segment de tronc complet, on peut voir plus de choses que sur une simple carotte.»

Métier à risque Pertinente sur le plan scientifique, la méthode est toutefois plus compliquée à mettre en œuvre. D'abord, parce qu'il faut transporter à dos d'homme deux tronçonneuses ainsi que les réserves d'huile et d'essence nécessaires à leur fonctionnement sur le lieu de coupe. Ensuite, parce que le maniement de ces engins n'est pas sans risque et enfin, parce que, compte tenu de leur morphologie très perturbée, il est parfois difficile d'estimer précisément l'endroit où va tomber tel ou tel arbre. «J'ai toujours veillé à tenir à bonne distance les membres de l'équipe, et plus particulièrement les plus jeunes, lors de ces moments critiques, signale Markus Stoffel. Mais notre technicien s'en est magnifiquement sorti. Sur l'ensemble des

coupes que nous avons effectuées, il n'y a que trois ou quatre arbres qui n'ont pas fini leur course à l'endroit qu'il avait prévu.»

Quand on travaille au beau milieu du Grand Nord et que le premier hôpital se trouve à une dizaine d'heures de trajet, le principal danger est toutefois ailleurs. La chasse au fusil étant prohibée dans la région, la faune y est relativement riche et les prédateurs ne manquent pas pour qui ne prendrait pas ses précautions. Lorsqu'il est accompagné de ses petits,

«DÈS QUE L'ON QUITTAIT NOTRE VÉHICULE, ON RÉPÉTAIT “HEY BEAR” À PEU PRÈS TOUTES LES TRENTÉ SECONDES POUR SE PRÉMUNIR CONTRE UNE MAUVAISE RENCONTRE.»

comme c'est le cas au printemps, l'élan, qui peut atteindre jusqu'à 2,30 mètres au garrot, peut ainsi s'avérer assez agressif. Les loups, bien qu'ils se tiennent généralement éloignés des humains, sont également bien présents. L'équipe en a croisé un, tenant un lapin dans sa gueule, lors d'un trajet vers un lieu de coupes et il n'est pas rare de les entendre hurler à quelques centaines de mètres une fois la nuit tombée. Mais en Alaska, l'ennemi public numéro un reste sans conteste le grizzli. Même si les attaques mortelles restent relativement rares (en moyenne une par année pour l'ensemble de l'Amérique du Nord), mieux vaut éviter de croiser le chemin de ce plantigrade tout sauf placide.

«Dès que l'on quittait notre véhicule, témoigne Markus Stoffel, on commençait à faire ce bruit en répétant "Hey Bear" à peu près toutes les trente secondes pour se prémunir contre une mauvaise rencontre. Nos sprays à la ceinture, nous étions également en contact permanent grâce à nos radios.»

Rencontre matinale Un matin, alors que Markus Stoffel ouvre le chemin et que l'équipe progresse dans un segment de forêt assez dense, le scientifique voit une forme bouger à une dizaine de mètres. Il s'aperçoit qu'elle l'a vu aussi et qu'il s'agit d'un grizzli. «Dans ce genre de moments, poursuit-il, on se dit qu'on devrait prendre des photos, mais mon premier réflexe a été de prévenir les autres de ne pas bouger, de mettre la main sur son spray et de croiser les doigts. On est restés là un moment à tendre l'oreille, puis comme il n'y avait plus de signe de présence, je me suis approché de l'endroit où j'avais vu la bête et j'ai trouvé ses empreintes. Pour ne pas stresser outre mesure le reste de l'équipe, je leur ai simplement dit qu'il s'agissait d'un animal, que celui-ci s'était éloigné et qu'il n'y avait plus de danger.»

Quelques jours plus tard, alors qu'il se trouve en plein travail de coupe et qu'il est donc équipé de bouchons d'oreilles pour se protéger du bruit de la tronçonneuse – ce qui ne fait qu'accentuer le sentiment de vulnérabilité face au danger potentiel –, Markus Stoffel, tous les sens en alerte, sent une forte odeur non loin du lieu où il se trouve. Cessant toute activité, il hèle le technicien qui lui confirme rapidement qu'il s'agit, là encore, d'un grizzli ayant probablement l'habitude de fréquenter ce coin de montagne, mais qui fort heureusement ne daignera pas montrer le bout de sa truffe ce jour-là.

«Même si on s'efforce de rester concentrés sur nos objectifs de recherche, concède le scientifique, il faut bien reconnaître que c'est le genre d'expérience que l'on ne vit généralement pas dans les Alpes. Et c'est aussi ce qui rend ce type de séjour inoubliable.»

Vincent Monnet

«ON PEUT DIRE BEAUCOUP DE CHOSES SANS PARLER»

ALLÉGER LE QUOTIDIEN DES PERSONNES SOURDES: C'EST LA MISSION QUE S'EST FIXÉE
BASTIEN DAVID. LAURÉAT DE L'ÉDITION 2025 DU CONCOURS «MA THÈSE EN 180 SECONDES», LE JEUNE CHERCHEUR A NOTAMMENT ADAPTÉ BABEL DR, UN DISPOSITIF DE TRADUCTION MÉDICALE, À LA LANGUE DES SIGNES DANS LE CADRE DE SA THÈSE. PORTRAIT.

Ce 22 mai en début de soirée, on entend les mouches voler dans l'aula des Jeunes-Rives de l'Université de Neuchâtel. Là se tient la finale nationale de Ma thèse en 180 secondes (MT 180), un concours qui consiste à présenter l'objet de sa thèse en trois minutes. Bastien David, doctorant à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI), est sur scène depuis une vingtaine de secondes et, au grand dam de l'assistance, il n'a pas prononcé un mot. Ou plutôt si, il s'est présenté mais en utilisant essentiellement ses mains. Enfin, il interroge l'audience de vive voix: «*Vous n'avez pas compris ce que je viens de signer? Et bien, c'est exactement ce que vivent des milliers de personnes sourdes qui utilisent la langue des signes au quotidien.*» Rompre ce sentiment d'exclusion, c'est précisément l'objectif que poursuit le jeune chercheur. Et ce, notamment au travers de sa thèse de doctorat, qui vise à intégrer la langue des signes au programme Babel Dr, un dispositif de traduction du discours médical conçu à l'origine pour permettre aux patientes et patients allophones de se faire comprendre lorsqu'ils ou elles arrivent au Service des urgences des Hôpitaux universitaires genevois.

Passé l'effet de surprise, le public présent à Neuchâtel et le jury sont conquis par la prestation de Bastien David faisant de lui le lauréat de l'édition 2025 de ce concours d'éloquence. Un succès suivi à peine quelques semaines plus tard par une soutenance de thèse assortie de la mention «très honorable avec félicitations du jury». Une année plutôt faste, donc, qui s'est conclue par un séjour d'un mois en Chine, histoire de convoler en justes noces avec sa compagne selon le rite traditionnel.

«L'expérience de MT 180, qui est une victoire collective dans la mesure où j'ai reçu énormément de soutien notamment au sein de la FTI, montre que même sans parler on peut dire beaucoup de choses, résume le principal intéressé. C'est quelque chose dont je suis très fier à titre personnel, mais aussi pour la communauté sourde dont je m'efforce de défendre les intérêts à défaut d'en faire pleinement partie puisque je suis loin de partager le même vécu.»

Jusqu'à ce qu'il se lance dans l'apprentissage de la langue des signes, il y a de cela une dizaine d'années, cet autre monde du silence constituait en effet une réalité tout à fait étrangère pour Bastien David.

Né en Belgique, le jeune chercheur a grandi à Grandmetz, un petit bourg rural du Hainaut. Dans la famille David, qui compte également une fille de 6 ans plus âgée que Bastien, on ne compte pas vraiment ses heures. Fonctionnaire au Ministère des finances, son père fait quotidiennement la navette jusqu'à Bruxelles. Autant dire qu'il se lève tôt et qu'il rentre tard. *«Il faisait le voyage en train et il avait l'habitude de dire que sans cela il serait mort depuis longtemps, parce qu'il n'aurait pas manqué de s'endormir au volant une fois ou l'autre sur le chemin de retour,»* rembobine Bastien David.

Infirmière en psychiatrie, sa mère doit, quant à elle, assurer un certain nombre de veilles qui la tiennent loin du foyer familial certaines nuits. Ces fréquentes absences ne pèsent pas particulièrement sur Bastien David qui passe une bonne partie de son enfance sous la garde bienveillante du couple qui habite la ferme voisine. *«C'était une période très chouette, confirme-t-il. J'aimais beaucoup passer du temps chez eux et, en grandissant, j'ai gardé d'excellents*

Bastien David, doctorant à la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI).

Bio express

1991: Naissance à Grandmetz (Belgique).

2013: Baccalauréat en histoire à l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles.

2015: Master en histoire médiévale, archives et documentation à l'Université libre de Bruxelles.

2017: Master en sciences et technologies de l'information et de la communication à l'Université libre de Bruxelles.

2018: Création de la start-up «le Guide du Signaire».

2019: Doctorant à la Faculté de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève.

2025: Thèse de doctorat et premier prix lors de la finale suisse du concours MT180.



FABIEN SCOTTI



Consultation au Service des urgences des HUG avec le dispositif de traduction Babel Dr.

HUG

contacts avec cette famille à laquelle je ne manque pas de rendre visite chaque fois que je retourne à Grandmetz.»

Enfant plutôt réservé, encombré par un appareil dentaire à double palais, celui qu'on surnomme «De wit» (le petit blond, ndlr) pratique le théâtre pendant une petite dizaine d'années (de 6 à 15 ans) afin de gagner en prestance et en éloquence. En parallèle, il s'adonne aussi à divers sports de combat comme le taekwondo, en tant que pratiquant et instructeur.

Bon élève, Bastien David quitte son village natal après sa scolarité obligatoire direction l'Université libre de Bruxelles où il effectue deux masters. Un en histoire, archives et documentation et un autre en sciences et technologies de la communication.

Le premier le conduit à la publication de deux ouvrages: *Le Nouveau Guide de l'histoire locale*, réalisé avec un groupe d'historien-ne-s et publié en 2019, ainsi qu'*Éduquer les enfants sourds. Les architectes d'une histoire au Nouveau-Brunswick*, cosigné avec le professeur Charles Gaucher et sorti de presse en 2022.

Le second master débouche sur un projet de recherche baptisé «Trainslate». Celui-ci vise à rendre accessibles les annonces orales faites dans les gares de Belgique aux personnes sourdes. «J'avais développé un prototype permettant d'informer ce public sur les annonces de trains, les retards ou les changements de voie éventuels, ainsi que sur les modifications d'horaire, voire de gare, explique le chercheur. Le

NON CONTENT DE FAIRE DE LA LANGUE DES SIGNES SON OBJET D'ÉTUDES, IL DÉCIDE DE FAIRE FRUCTIFIER SES COMPÉTENCES AU SEIN D'UNE START-UP.

tout via des vidéos signées pouvant être projetées soit sur des écrans à l'intérieur des gares, soit directement sur un smartphone.»

C'est que, depuis son arrivée dans la capitale belge, Bastien David s'est découvert une véritable passion pour la langue des signes, qu'il commence à apprendre en autodidacte, avant de prendre contact avec des associations, puis de parfaire ses connaissances en prenant des cours du soir parallèlement à ses études.

«L'idée m'est venue alors que je travaillais comme bénévole pour différents festivals en Wallonie, restitue le jeune homme. Je n'avais aucun lien avec cette communauté, aucun membre de mon entourage n'étant sourd, mais je me suis senti attiré par ce public. D'abord pour sa langue, mais

aussi pour sa culture, son histoire, ses particularités. Bref tout un monde dont je n'avais jusque-là absolument pas conscience.»

Non content de faire de la langue des signes son principal objet d'études, Bastien David décide de faire fructifier ses nouvelles compétences au sein d'une start-up qu'il lance en 2018 avec un ami sourd, Sébastien Brusselmans. Baptisée «le Guide du Signaire», cette structure, qui emploie aujourd'hui quatre personnes, propose des visites guidées présentées par des personnes sourdes dans plusieurs musées du Hainaut, ainsi que dans d'autres régions du pays. L'équipe projette aujourd'hui d'y ajouter des parcs, des jardins et des châteaux pendant la belle saison. De son côté, Bastien David a développé un dispositif de visio-guidage permettant au public sourd de mener ses visites de manière autonome.

«Cette expérience, explique-t-il, m'a forcé à m'intéresser au monde de l'entreprise et à aborder des questions qui étaient tout à fait nouvelles pour moi: comment rendre un tel projet viable économiquement, quels types de développement peut-on imaginer et avec quels partenaires?»

Une réflexion dont Bastien David va très vite tirer profit après son arrivée à Genève, d'abord pour une série de stages, puis dans le cadre de sa thèse de doctorat, menée sous la direction

de Pierrette Bouillon (FTI). Au printemps 2019, Bastien David décide en effet de s'inscrire au concours de la meilleure idée organisé chaque année lors de la Semaine de l'entrepreneuriat afin de faire connaître «le Guide du Signaire». Il s'agit de présenter son projet devant un panel de spécialistes, durant une minute, montre en main. L'occasion pour le ressortissant belge de tester une idée qui va s'avérer payante.

«Je savais pertinemment que dans ce genre de présentation, les cinq premières secondes sont capitales, explique le chercheur. Mais, après être entré dans la pièce où je devais faire mon «speech», je me suis placé en face du jury et j'ai délibérément gardé le silence pendant quelques instants, faisant mine d'ignorer leurs salutations. Mon but était de créer un sentiment de gêne et de malaise, parce que cela me semblait la meilleure façon d'introduire la problématique sur laquelle je travaille.»

Bingo: à l'issue des délibérations, Bastien David se voit attribuer la seconde place du concours.

Sur le plan strictement académique, la plus belle réussite de Bastien David reste cependant l'adaptation du dispositif de traduction Babel Dr à la patientèle sourde, le système ayant été testé avec succès en conditions réelles.

Créé en 2016 à l'initiative de la professeure Pierrette Bouillon et du docteur Hervé Spechbach (HUG), ce logiciel permet d'assurer une traduction quasi simultanée entre les soignant-es et leurs patient-es et de favoriser ainsi une bonne communication. Destiné au Service des urgences des HUG, il était déjà disponible dans une dizaine de langues comprenant l'arabe, le farsi, le tigrinya, l'espagnol, l'ukrainien ou le russe. La mission de Bastien David consistait à y ajouter la langue des signes. C'est désormais chose faite. Et plutôt deux fois qu'une puisque Babel Dr propose aujourd'hui non seulement une version vidéo, sur laquelle une partie des quelque

11 000 phrases types du système sont signées par une personne physique, mais aussi une version numérique dans laquelle le même contenu est traduit par un avatar.

Mais la tâche s'est avérée ardue. En premier lieu parce qu'il existe des différences importantes entre la langue des signes belge, celle qu'a apprise Bastien David, et la langue des signes française de Suisse romande, qui est utilisée par Babel Dr. Il a donc fallu que le chercheur s'adapte afin de perdre son accent belge. «Certaines lettres de l'alphabet, comme le g ou le h ne se signent pas de la même façon, confirme-t-il. Il en va de même pour des mots,

L'UTILISATION D'UN HUMAIN APPORTE CERTES UN PLUS SUR LE PLAN QUALITATIF, MAIS ELLE NE PERMET PAS L'ANONYMISATION DU SYSTÈME.

comme «bonjour» ou «hôpital» et il existe aussi des particularités grammaticales propres à chaque région linguistique, la langue des signes ne fonctionnant pas selon une logique du mot à mot, mais en fonction de la mise en contexte de telle ou telle situation.»

La mise au point de l'avatar s'est par ailleurs révélée relativement complexe. Le modèle de type descriptif choisi par Bastien David pour les besoins de son projet a l'avantage de fournir plusieurs réponses à partir d'une seule instruction. Typiquement, il est capable de traduire la phrase «Bonjour, je suis le docteur» non seulement en signes, mais également en expressions labiales et en expressions faciales, ce qui est indispensable à une bonne

compréhension du message. L'inconvénient, c'est que, pour parvenir à ce résultat, il faut au préalable transformer chacun des signes utilisés en un élément susceptible d'être codé au moyen d'un programme spécifique. «L'outil que j'ai utilisé, précise Bastien David, permet d'écrire la langue des signes de manière phonologique. Pour définir un signe, on indique sa forme (par exemple une main fermée), puis son orientation de la main (par exemple paume vers le haut), ainsi qu'une localisation sur le corps (par exemple au niveau du plexus) et un mouvement (par exemple vers l'avant ou vers l'arrière).»

L'exercice est certes fastidieux, mais il présente de multiples avantages. Tout d'abord, parce que si l'utilisation d'un humain apporte certes un plus sur le plan qualitatif, elle ne permet pas l'anonymisation du système. Au contraire de l'avatar, qui peut même être personnalisé par la patiente ou le patient selon son envie, et être adapté à d'autres besoins (luminosité, taille et posture, contraste des couleurs entre l'arrière-plan et la tenue, etc.).

Un des autres atouts de l'avatar est qu'il peut être manipulé dans les trois dimensions, ce qui peut s'avérer fort utile pour la compréhension de certains signes, notamment lorsque ceux-ci sont effectués face à la caméra. Cette solution est par ailleurs nettement moins gourmande en termes de stockage que la vidéo, tout en ouvrant des perspectives intéressantes pour la recherche.

«Le grand intérêt de ce travail, c'est que le corpus que j'ai constitué est susceptible d'être utilisé pour d'autres projets, confirme Bastien David. Notre équipe est notamment en contact avec une université espagnole qui utilise mon travail de codage pour l'exploiter avec des avatars plus réalistes. Ce qui, au final, ne pourra que bénéficier à la communauté sourde.»

Vincent Monnet

À LIRE

DE L'USAGE DE LA MÉTAPHORE EN ÉDUCATION

Les métaphores ne sont pas de simples outils linguistiques. En les maniant, «on transporte, pour ainsi dire, un mot d'une idée à laquelle il est affecté à une autre idée dont il est propre à faire ressortir la ressemblance avec la première», selon la définition qu'en fait Pierre Fontanier, grammairien du XIX^e siècle. De la sorte, on rend possible la compréhension d'une situation

dans les termes d'une autre, on s'appuie sur ce qui est connu pour éclairer l'inconnu. Les métaphores permettent ainsi de façonner la compréhension et d'influencer profondément les dynamiques d'apprentissage, ce qui les rend particulièrement pertinentes dans le domaine de l'éducation. Dans cet ouvrage rédigé sous la direction d'Emmanuel Sander, professeur au sein de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, les auteur-es explorent cette thématique en profondeur, offrant un panorama éclairant sur l'apport des métaphores dans le champ éducatif.

S'adressant à toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'éducation et à la pédagogie, le livre est découpé en sept chapitres. Les trois premiers portent sur des enjeux théoriques larges

tels que le statut de la métaphore en éducation, sa place dans les apprentissages des élèves, son influence sur les conceptions enseignantes. Les entrées suivantes visent à contribuer à l'enrichissement des pratiques dans le domaine de l'évaluation, de la différenciation pédagogique et de l'identité professionnelle des enseignant-es. Le volume se conclut en démontrant en quoi l'usage de la métaphore peut constituer un puissant outil de réflexion et de transformation en matière de pratiques éducatives.

«Les Métaphores pour l'éducation», sous la dir. d'Emmanuel Sander, Éditions ISTE, 250 p.

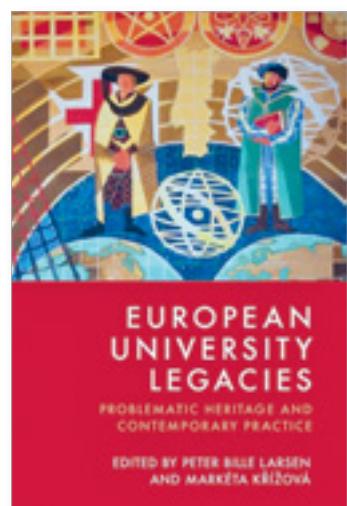


Comment les universités européennes gèrent-elles leur héritage problématique en regard des débats qui ont émergé ces dernières années sur le passé colonial et le rôle joué par des figures scientifiques dans la diffusion de thèses aujourd'hui considérées comme racistes ou sexistes? Chercheur à la Faculté des sciences de la société et responsable du Geneva Heritage Lab, Peter Bille Larsen signe, en compagnie d'une vingtaine de collègues européens, un ouvrage collectif proposant un large panorama des approches critiques sur cette question. En comparaison des récents travaux menés en Amérique du Nord sur l'héritage des universités, le continent européen reste quelque peu sur la réserve, estiment les auteurs. Si un regard critique s'est manifesté ces dernières années dans l'espace public et dans les institutions concernées, la diversité des questions litigieuses, des récits et des réponses apportées sur le continent est rarement envisagée dans son ensemble. En outre, les nuances entre les différents contextes géographiques et culturels européens sont rarement prises en compte à travers un discours principalement ancré dans le point de vue ouest-européen. Cet ouvrage remet en question les récits unilatéraux présentant les universités comme des pionnières du progrès intellectuel et du développement social. Introduisant dans le débat les éléments du passé colonial, les héritages matériels, les inégalités raciales et les récits problématiques, il propose une plongée en profondeur dans les différents types de patrimoine universitaire selon une perspective comparatiste. Un chapitre est consacré à la manière dont cette problématique a été abordée à l'Université de Genève.

«European University Legacies», sous la dir. de Peter Bille Larsen et de Markéta Krizová, Edinburgh University Press, 328 p.

LES UNIVERSITÉS FACE À LEUR HÉRITAGE

Comment les universités européennes gèrent-elles leur héritage problématique en regard des débats qui ont émergé ces dernières années sur le passé colonial et le rôle joué par des figures scientifiques dans la diffusion de thèses aujourd'hui considérées comme racistes ou sexistes? Chercheur à la Faculté des sciences de la société et responsable du Geneva Heritage Lab, Peter Bille Larsen signe, en compagnie d'une vingtaine de collègues européens, un ouvrage collectif proposant un large panorama des approches critiques sur cette question. En comparaison des récents travaux menés en Amérique du Nord sur l'héritage des universités, le continent européen reste quelque peu sur la réserve, estiment les auteurs. Si un regard critique s'est manifesté ces dernières années dans l'espace public et dans les institutions concernées, la diversité des questions litigieuses, des récits et des réponses apportées sur le continent est rarement envisagée dans son ensemble. En outre, les nuances entre les différents contextes géographiques et culturels européens sont rarement prises en compte à travers un discours principalement ancré dans le point de vue ouest-européen. Cet ouvrage remet en question les récits unilatéraux présentant les universités comme des pionnières du progrès intellectuel et du développement social. Introduisant dans le débat les éléments du passé colonial, les héritages matériels, les inégalités raciales et les récits problématiques, il propose une plongée en profondeur dans les différents types de patrimoine universitaire selon une perspective comparatiste. Un chapitre est consacré à la manière dont cette problématique a été abordée à l'Université de Genève.

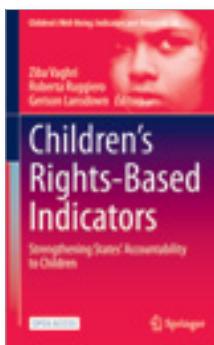
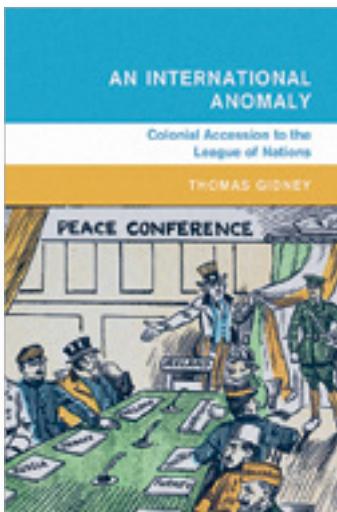


QUAND LES COLONIES S'INVITAIENT À LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Il est généralement admis que seuls les États souverains peuvent adhérer aux Nations unies. Mais cela n'a pas toujours été le cas. Lors de la création de l'organisation, une faille créée par des hommes d'État britanniques dans l'entité qui l'a précédée, la Société des Nations, a été reprise, permettant aux colonies d'adhérer en tant qu'États membres. Des colonies telles que l'Inde, l'Irlande, l'Égypte et bien d'autres ont ainsi bénéficié

d'une représentation symbolique à la Société des Nations à Genève pendant l'entre-deux-guerres, des décennies avant leur indépendance. Dans son ouvrage, Thomas Gidney, chercheur au Département d'histoire générale (Faculté des lettres), réunit trois études de cas géographiquement distinctes pour démontrer l'évolution de la politique britannique à partir d'un éventail de points de vue différents. Il examine notamment la manière dont cette politique a vu le jour et pourquoi elle n'a été exploitée que par l'Empire britannique. Si cette anomalie a souvent été interprétée comme une manière pour les Britanniques d'augmenter leur représentativité, cette motivation n'est que la partie émergée d'une histoire qui reste à explorer, selon Thomas Gidney. À ses yeux, ce particularisme a notamment contribué à façonner les normes coloniales en matière de souveraineté et de reconnaissance internationale depuis la période de l'entre-deux-guerres jusqu'à nos jours.

«*An International Anomaly. Colonial Accession to the League of Nations*», par Thomas Gidney, Cambridge University Press, 299 p.



DROITS DE L'ENFANT

Cet ouvrage propose le premier cadre complet d'indicateurs mesurant les progrès dans la mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. L'étude s'appuie sur une vaste consultation auprès d'experts ainsi que de 2000 enfants.

«*Children's Rights-Based Indicators, Strengthening States' Accountability to Children*», par Roberta Ruggiero et al., Springer Nature, 270 p.



LES OBJETS DE LA PANDÉMIE

Masque, gel hydroalcoolique, apps de traçage et kits de test sont autant d'objets emblématiques de la pandémie de Covid-19. Des témoins matériels qui constituent un accès privilégié aux controverses survenues durant cette période et qui ont marqué la mémoire collective.

«*Les Objets de la pandémie*», par Mathilde Bourrier et Claudine Burton-Jeangros, MétisPresses, 160 p.



LES CHEMINS DE LA CATASTROPHE

Avec cartes et illustrations à la clé, ce guide pratique propose 25 excursions sur des sites frappés par des catastrophes naturelles. Une manière de se faire une idée concrète sur des phénomènes comme le volcanisme, les tremblements de terre ou les laves torrentielles.

«*Sur les traces des désastres naturels en Suisse*», par Walter Wildi et O. Adrian Pfiffner, Ed. Slatkine, 135 p.



LA SANTÉ SE REFAIT UNE SANTÉ

Bousculées par une succession de crises sanitaires, politiques ou économiques, les organisations de santé sont contraintes de se réinventer. Cet ouvrage propose des stratégies managériales innovantes et des exemples de bonnes pratiques afin de guider les professionnels face aux défis actuels.

«*Management des organisations de santé*», par Karl Blanchet et Mathias Waelli, Ed. Dunod, 288 p.

Avec vous pour une uni bienveillante !

Conflits, discriminations, harcèlement, violences :
à l'université on peut tous et toutes rencontrer des difficultés.
Parlons-en ! Quelle que soit votre situation, trouvez
le bon relais sur www.unige.ch/help



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE